

FAUNE & FLORE DE SOLOGNE

La Gibelotte

J U I L L E T 2 0 1 2



JOURNAL D'INFOS DE LIGNY-LE-RIBAUT N°33

Sommaire

- **Ça s'est passé à Ligny...** 4
- **Le garenne s'informe** 6
- **Le Garenne se bouge** 15
- **Le Garenne bavarde** 14
- **Le Garenne solidaire** 19
- **Le Garenne bavarde** 20
- **Les fougères de Sologne** 22
- **Le Garenne bavarde** 24
- **Qu'on se le dise...** 27
- **Pharmacies de garde** 28
- **Qu'on se le dise...** 29
- **Le Garenne bavarde** 30
- **Les P'tits Garennes** 31
- **Etat civil, bienvenue...** 32
- **Qu'on se le dise...** 34
- **Le garenne s'informe** 36
- **Le Garenne solidaire** 38
- **Le Garenne s'inform'atise** 39
- **Marceau à l'écoute** 42
- **Infos pratiques** 44

Éditorial

« L'homme qui déplace une montagne commence par déplacer des petites pierres »

(Confucius)

Les Présidentielles, puis les Législatives nous ont beaucoup occupés. En effet, les directives transmises par les services de l'État paraissent de plus en plus contraignantes quant à l'organisation de tels scrutins.

D'autre part, les restrictions budgétaires qui nous sont imposées mais pas toujours très bien explicitées, nous conduisent à adopter un profil financier plus restreint. Il est normal de participer à la diminution de la dette nationale en toute égalité avec l'ensemble des Collectivités dites territoriales.

Comme l'exprimait Madame Oprah WINFREY « **si vous regardez ce que vous n'avez pas, vous n'en aurez jamais assez** », il nous revient donc de garder le moral et de faire au mieux de nos possibilités.

Le domaine de l'eau et de l'assainissement nous préoccupe beaucoup. Il s'agit plus précisément de faire face (budgétairement) aux travaux qui nous sont imposés et ceux qui sont nécessaires. Plus particulièrement, rendre le plus étanche possible le réseau d'assainissement collectif (250K€) et poursuivre les travaux relatifs à la sécurisation technique de notre forage et des mesures techniques d'accompagnement de la protection de la zone de captage de l'eau.

Les contributions nationales, départementales diminuent alors que le coût des travaux ne cesse de croître.

Nous avons lancé l'agrandissement du préau de notre école communale et j'ai décidé, après avoir examiné de près les implications sur la ligne budgétaire « INFORMATIQUE de la commune », d'équiper l'école de tableaux interactifs complémentaires. Ce faisant, les investissements communaux ont été maintenus à un bon niveau. Les efforts budgétaires consentis par la Commune méritent d'être soulignés.

J'espère que dans les jours qui viennent, vous pourrez bénéficier de vacances afin de vous ressourcer et d'attaquer la rentrée avec sérénité et en pleine forme physique.

BONNES VACANCES À TOUTES ET À TOUS !



Le Maire,
Gilles LANDRÉ de la SAUGERIE

Ligny-le-Ribault
poursuit ses actions
en faveur du
développement
durable
et imprime sur un
papier respectant
la gestion durable
des forêts

ça s'est passé



► 16 MARS ; LE VERGER COMMUNAL PREND RACINE !



► 24 MARS ; CARNAVAL « LES BANDES DESSINÉES »



► 18 MARS ; CHORALE DE L'ÉCOLE ET QUINTET EN CONCERT À L'ÉGLISE



► CÉRÉ
Deux jeune



► COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945
Les jeunes de la batterie fanfare de Lailly-en-Val à l'honneur -



Christine Vitel reçoit la médaille de bronze de la



► FÊTE DU COSSON - Avec la chorale de l'école,



é à Ligny...

5



MONIE DES VŒUX ; DES LIGNOIS MIS À L'HONNEUR
Les sapeurs pompiers stagiaires à l'honneur Jacky Lemiège, conseiller municipal de mars 1983 à mars 2008 récompensé



► 30 JUIN,
KERMESSE DE L'ECOLE

► VILLE ET
VILLAGE FLEURI :
Ligny récompensé

jeunesse et des sports



160Kg de moules et ...170 kilos de frites !



► 26 MAI PROJECTION
DE « CERF MOI FORT »

Le garenne s'informe



>>> L'EAU POTABLE À LIGNY LE RIBAUT, par Patrick LEBEL

L'eau potable n'interroge plus –si ce n'est son prix objet de bien des commentaires- tant nous sommes habitués à la voir couler au robinet sans que cela nous demande le moindre effort physique. Cela n'a pas été toujours ainsi et pour une grande part de l'humanité, elle reste difficile d'accès. Ce qui en fait un bien rare à la surface de la planète tant en termes de ressources que de qualité. En ce qui nous concerne sa qualité sanitaire est bonne. Il y a peu, le village ne connaissait que le puits et le Cosson, les ruisseaux et les sources. Mais les difficultés du passé sont toujours là. Les coûts d'exploitation, le financement des travaux, et la fixation du prix de l'eau pour couvrir les charges sont d'une cruelle actualité.

QUELQUES REPÈRES DANS LE TEMPS.

Le 1er avril 1959, à la demande de M. ROUVIER, conseiller municipal de la commune, M. PAJON, Maire, saisit avec l'accord du Conseil qu'il préside le service du génie rural à Orléans pour « *l'établissement d'un projet pour l'installation de l'eau potable dans le village* »

Le 14 novembre 1959, M. le Maire informe l'assemblée municipale qu'à la suite d'un entretien avec M. LEBERT, ingénieur en chef du génie rural, « *qu'une enquête préalable sera effectuée dans la commune par un géologue...* »

Le 11 mars 1960, M. le Maire donne lecture d'une lettre de M. LEBERT qui prévoit la venue dans le Loiret de M. LE STRAT, géologue, en janvier. « *Aucune visite n'ayant eu lieu [depuis la demande]...* »

Le 17 juin 1960, à la suite de la délibération prise le 11 mars 1960 concernant l'alimentation en eau potable, lecture d'un compte rendu de M. LE STRAT, géologue et M. OLLIER est faite par M. le Maire.

Il y est aussi donné une lecture de la lettre de M. LEBERT, ingénieur en chef du génie rural, « *qui donne le processus selon lequel pourront être engagés les travaux du forage communal* » Une estimation de coût est donnée : 40 000 NF.

Il nous faut attendre la réunion du Conseil municipal du **26 mai 1961** pour connaître l'avancée du projet. Le temps politique semble bien long. Mais il en est encore ainsi aujourd'hui. Et cela s'explique parfaitement.

Le 26 mai 1961, en séance, une lecture est donnée du rapport d'enquête géologique. Le compte rendu de la visite de M. BOUILLON, ingénieur du génie rural, est aussi évoqué.

Le 16 juin 1961, le projet d'alimentation en eau potable est inscrit au programme d'investissement de 1961 pour la somme de 50 000 NF affectée aux travaux de la première tranche (le forage). Et approuvé par l'Assemblée.

Le 20 octobre 1961, le Conseil municipal approuve le « *dossier de concours des travaux du forage dressé par le service du génie rural* »

Le 25 novembre 1961, c'est de l'approbation du marché de travaux dont il est question en séance. Il est attribué à l'entreprise AUBRY, désignée, pour la somme de 38 975.50 NF.

Le 11 mai 1962, le coût final de cette première tranche est réévalué à hauteur de 51 318.57 NF. La deuxième tranche est confiée pour son étude et sa direction au service du génie rural (construction du réservoir-château d'eau).

Le 11 mars 1963, M. le Maire signale que le projet est inscrit au programme départemental de 1963 pour la somme de 350 000 F. La déclaration d'utilité publique est engagée et l'enquête va commencer.

Le 14 juin 1963, la deuxième tranche de travaux est enfin attribuée à l'issue du concours. Deux lots sont ainsi accordés : 1. canalisations à la société d'entreprises et de gestion pour un montant de 410 880.70 F ; 2. le réservoir à l'entreprise Génicia pour la somme de 125 230 F.

Le 20 septembre 1963, Une nouvelle d'importance puisque pour la première fois, le prix de l'eau est fixé. C'est suivant le principe du tarif dégressif que celui-ci est élaboré. Extrait du registre des délibérations, séance du 20 septembre 1963 :

- * De 0 à 25 m³ : 1.20 francs (valeur 1963) soit 1.73 € 2012 (sources comparées Insee et France inflation)
- * De 26 à 50 m³ : 1.00 francs soit 1.44 € 2012
- * De 51 à 100 m³ : 0.80 francs soit 1.15 € 2012
- * De 101 à 250 m³ : 0.60 francs soit 0.86 € 2012
- * De 251 à 500 m³ : 0.40 francs ...
- * De 501 à 1000 m³ : 0.20 francs ...
- * Au-dessus de 1000 m³ : 0.15 francs le m³ soit 0.216 € 2012

Le coût de l'abonnement annuel est fixé à 60 francs soit 86.40 €.

L'assainissement n'existe pas.

Le 29 novembre 1963, le comptage fait l'objet d'une délibération –calibrage, etc.

Le 20 mars 1964, L'eau à l'école, c'est décidé.

Le 24 avril 1964 les travaux sont engagés.

Le 19 février 1965, ce n'est pas prévu, la commune manque de ressources financières. Que faire ? La compagnie générale des eaux (ancêtre de Véolia) est sollicitée pour un apport conséquent. Mais elle exige une contre partie qui ne lui sera pas accordée. En effet, elle souhaite un contrat d'affermage de plusieurs années.

Le 23 avril 1965, c'est donc la compagnie l'Orléanaise (assurances) qui est sollicitée pour un montant de 50 000 francs, au taux d'intérêt de 5%.

Le garenne s'informe



>>> L'EAU POTABLE À LIGNY LE RIBAUT

Le 2 juillet 1965, le prêt accordé par l'Orléanaise n'est pas suffisant. Il faut d'autres ressources. Soit ! **Un emprunt est contracté auprès des particuliers** pour un montant de 13 864.41 francs, au taux de 5%. Et de nouveau, il est question du prix de l'eau, réactualisé très modérément.

Le 29 novembre 1965, Le chauffage à l'école de garçons,...après l'eau courante.

Le 2 février 1966, déjà ! il est question du déficit d'exploitation de l'alimentation en eau potable de la commune qu'elle assure en régie municipale comme aujourd'hui.

Quand les premiers robinets se sont-ils mis à couler ? Le registre des délibérations n'en fait pas mention. Appel est donc fait à ceux dont la mémoire est toujours aussi vive depuis ces années. Probablement et de manière progressive entre 1963 et 1965.

La construction de l'adduction d'eau potable de la commune, c'est donc près de cinq années d'études, de travaux. C'est aussi une préoccupation de trois maires. Qu'il leur soit rendu, ici, l'hommage qu'il se doit. M. PAJON, Mme DURANT DES AULNOIS, M. BRACQUEMONT.

EN 2012, OÙ EN SOMMES-NOUS ?

L'exploitation de l'alimentation en eau potable est toujours du ressort de la commune. Si le réseau s'est étendu, les travaux d'amélioration réalisés (pompes d'extraction, station de traitement (chloration, fer et manganèse) et l'assainissement mis en fonction, les difficultés subsistent. Le budget de l'eau de la commune indépendant du budget général dispose de sa « propre autonomie. » Il doit permettre de couvrir l'ensemble des charges relatives au fonctionnement du puisage, du stockage, des traitements et de la distribution. Il couvre aussi les dépenses afférentes à l'assainissement : réseau collecteur et station d'épuration et de traitement des eaux usées. Les charges des personnels affectés à l'ensemble des tâches que requièrent ces deux réseaux relèvent aussi du budget de l'eau.

Comme toutes les technologies, celles mises en œuvre connaissent l'usure, les pannes, les dysfonctionnements. Tout cela a un coût, toujours plus conséquent. Le respect des règlements sanitaires nécessite une mise à niveau technique, elle aussi onéreuse. Ce qui ne veut pas dire que nous devons nous y soustraire. La qualité de l'eau en dépend. La qualité et la préservation du milieu de rejet des eaux usées aussi.

Depuis quelques mois plusieurs études sont engagées. L'une d'entre elles concerne le forage, élément essentiel, au pied du réservoir (château d'eau). Le chemisage présente des désordres de nature à altérer la qualité de l'eau et le fonctionnement de celui-ci.

Le chantier avance puisque la nature des travaux à réaliser est bien identifiée, les solutions techniques retenues. Les travaux, importants, vont rendre obligatoire le recours à un forage de substitution. Celui-ci existe, les vérifications techniques requises sont maintenant faites. Son agrément sanitaire obtenu. La liaison physique entre le réservoir et celui-ci est à venir. Et les travaux doivent connaître leur terme d'ici la fin de l'année.

Le coût des travaux est élevé et la commune devra recourir à l'emprunt pour y pourvoir.

Demain, il nous faudra porter notre attention sur le réseau de distribution, envisager l'interconnexion des réseaux avec les communes avoisinantes, redimensionner certaines sections, en remplacer d'autres, répondre aux exigences des services de secours et d'incendie, etc.

Ce qui veut dire qu'il nous faudra à terme, et il me semble proche, dégager la capacité à financer les travaux (autofinancement par exemple) forcément nécessaires pour tous.

La remarque peu fondée techniquement et économiquement sur la cherté de l'eau dans la commune nous a été faite. L'argument premier plaide pour un maintien du prix de l'eau en l'état. Or, pour bien comprendre, il n'est pas inutile de revenir sur l'évolution du prix de l'eau ces dix dernières années et sur les quantités consommées. Nous notons sur les tableaux 1. et 2. présentés ci-dessous que celui-ci n'a pas connu d'augmentation significative ou « exagérée » au regard des charges évoquées plus haut.

Nous pouvons apprécier une baisse relative du prix de l'eau compte tenu de l'évolution de l'indice INSEE du coût de la vie. (tableau 1.)

Année	Inflation en %*	Évolution du prix de l'eau en % Assainie
2000	1	1
2005	1.12	1.05
2008	1.19	1.08
2009	1.19	1.17
2011	1.23	1.21

* sources Insee et France inflation
Tableau 1

Le garenne s'informe



>>> L'EAU POTABLE À LIGNY LE RIBAUT

La variation des volumes consommés reste en partie inexplicquée. **Une tendance semble néanmoins se confirmer : celle d'une baisse de la**

consommation relativement au nombre d'habitants. (tableau 2. moyenne semestrielle)

Année	Consommation en m3	Prix moyen/m3*	Nombre de factures émises/an	Prix moyen assainissement Compris/m3**	Consommation moyenne par compteur en m3/semestre
2000				2.49	
2001	69752	0.70	1029		67.78
2002	88358	0.70	1084		81.51
2003	72866	0.70	1191		61.18
2004	74167	0.70	1197		61.96
2005	74746	0.70	1231	2.60	62.44
2006	84277	0.71	1233		75.52
2007	71401	0.73	1237		57.72
2008	63366	0.73	1162	2.69	54.53
2009	73260	0.75	1201	2.90	60.99
2010	83799	0.75	1265		66.24
2011	74450	0.77	1265	3.00	58.85

Tableau 2

*prix sans assainissement et sans abonnement sans taxes - ** prix avec taxes, abonnement, assainissement inclus

Les factures se lisent par compteur, proche du nombre de foyers raccordés

Il y a deux factures par an pour comprendre la consommation moyenne

Nous pouvons aussi, à titre indicatif, rapprocher le prix que nous acquittons pour un mètre cube de celui élaboré en 1963. Il est assez curieux de constater une valeur réactualisée en euros 2012 supérieure au prix actuel sans taxe et sans la redevance liée à l'assainissement. Comme il est dit plus haut, le prix du m3 en 1963 est de 1.20 francs pour une consommation entre 0 et 25 m3 et de 1 franc, pour celle comprise entre 26 et 50 m3 ; eau non assainie.

L'inflation mesurée depuis 1963 est à ce jour égale à 843.60 %. Un franc 1963 vaut donc 9.44 francs 2012 ou 1.44 euros. (sources Insee et France inflation.)

Nous constatons aussi que le coût des interventions de dépannages, les travaux ou les fournitures (moteurs, produits, heures de travail des entreprises extérieures, etc.) sont dans ce domaine particulier supérieur au coût de la vie.

La gestion municipale en régie de l'alimentation en eau potable et de son assainissement n'est pas remise en cause. Il convient maintenant de réfléchir collectivement à l'avenir. Nous ne pouvons pas immédiatement dissocier l'alimentation en eau potable de son assainissement après ses usages domestiques et industriels. Il nous faut donc maintenir en un bon état de fonctionnement nos réseaux de distribution et de collecte. Ce qui a un coût qu'il nous faut financer.

Le maintien au bon niveau technique et sanitaire de l'épuration des eaux usées et la préservation

des milieux de rejet est onéreux. Nous avons du faire face à de très nombreux problèmes techniques qui ont nécessité le remplacement d'organes essentiels comme les moteurs d'aération, les pompes de relevage, la bande de roulement du bassin n° 2, les organes de commande immergés, etc. .

Les dysfonctionnements relevés ne sont pas tous de nature technique. Ils relèvent aussi du comportement de chacun d'entre nous. En effet **« tout à l'égout » ne signifie pas que tout doit y être jeté.** Les agents communaux chargés d'effectuer le difficile travail de maintenance quotidienne doivent faire face avec difficulté aux conséquences d'actes individuels qui empêchent le bon fonctionnement des réseaux, de la station et de leurs accessoires. Je cite : des peluches trouvées dans une station de relevage, des torchons enroulés autour des pompes de relevage, des préservatifs, des serviettes hygiéniques qui ne se dégradent pas, des objets variés dont la place n'est pas là où les agents les récupèrent, des déversements d'huiles de cuisine ou autre, des produits liquides dont la biodégradabilité n'est pas à l'ordre du jour, des produits liquides dont la toxicité est démontrée, etc. .

L'incitation à moins consommer l'eau potable pour nos usages domestiques est forte depuis plusieurs années. L'argument principal utilisé pour justifier un changement de comportement : **« l'eau est rare et chère !! »**

Le garenne s'informe



9

>>> L'EAU POTABLE À LIGNY LE RIBAUT

Il n'est pas inutile de rappeler ici que le coût au m³ de l'eau achetée en bouteille est de 1900 à 2500 fois plus chère ! J'ai relevé dans un point de vente une eau minérale au modeste coût de 1.50 euros pour une contenance de 0.33 litres soit : **4515 euros le m³ !!** Chacun peut le constater. Et rien ne justifie de tels écarts. Ni la qualité sanitaire qui n'est aucunement supérieure, et parfois moins bonne, ni la composition physico-chimique. Et encore moins les nombreuses vertus accordées, pas toujours sur la base d'études scientifiques validées, à telle ou telle marque ou source.

des foyers français est répartie comme suit :

- * 39 % pour les bains et les douches
- * 20 % pour les W.C
- * 12 % pour le linge
- * 10 % pour la vaisselle
- * 6 % pour la préparation de la nourriture
- * 6 % pour les usages domestiques divers
- * 6 % pour le lavage de la voiture et l'arrosage du jardin
- * 1 % pour l'eau potable

Source: Cemagref, ENGEES, Ministère chargé de l'écologie - 2002 (site Eau France)

Si l'eau est rare et chère et si nous devons en préserver la qualité et la quantité disponible, il nous faut nous interroger sur les usages que nous en faisons. Remettre en question l'irrigation à outrance des cultures, par exemple. Ou alors s'inquiéter de ce que la publicité comme vecteur de l'injonction sociale de ce qui est « à la mode » nous impose et nous inonde de technologies toujours plus consommatrice d'eau sans réelle justification sanitaire ou technique.

Le principe du « tout à l'égout » dont les coûts d'exploitation enflent du fait de la complexité technologique, des contraintes sanitaires, réglementaires et environnementales mériteraient d'être rediscuter. C'est probablement le sens de la réflexion à engager.

Patrick LEBEL

RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION D'EAU PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS EN FRANCE

Sur les 34 milliards de m³ prélevés, 6 milliards, que l'on appelle « part consommée », ne retournent pas au milieu naturel. Cette part consommée se répartit comme suit :

- * 48% pour l'irrigation (2,88 milliards de m³)
- * 24% pour les usages domestiques (1,44 milliards de m³)
- * 22% pour la production d'énergie (1,32 milliards de m³)
- * 6% pour l'industrie (hors énergie) (0,36 milliards de m³)

Source: Ministère chargé de l'écologie - 2011 (Site Eau France)

RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION D'EAU PAR FOYER EN FRANCE

Un français consomme en moyenne 150 litres d'eau par jour (soit 55 m³ par personne et par an), de 118 litres/jour pour le Nord-Pas-de-Calais à 259 litres/jour pour la Corse. La consommation

ALERTE, nous avons relevé et observé que des lignois et lignoises lavaient leurs véhicules automobiles à l'extérieur, ce qui est interdit ; que des installations sanitaires étaient raccordées au réseau d'eau pluviale, ce qui est aussi interdit.

>> ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le compte rendu de la réunion du PLU du 25 mai 2012 est publié sur le site de la Commune,

consultable à la Mairie et sur le panneau d'affichage

LEBRAUT YANNICK
HORTICULTEUR
VENTE AU DÉTAIL : FLEURS SÉCHÉES
PLANTS A MASSIFS • PLANTS DE TOMATES
GÉRANIUMS • FUCHSIAS • CHRYSANTHÈMES

134 - « Les Villeneuves » - 45370 CLÉRY-ST-ANDRÉ
tél. 02 38 45 73 39

Présent les samedis sur la place de l'église de Ligny-le-Ribault

horticultrice
**134
villeneuves
route de Mézières
*château
basilique*
le mail
Orléans Cléry Blois

Le garenne s'informe



>>> VA T-ON CONSTRUIRE DIFFÉREMMENT ?, LA RÉGLEMENTATION THERMIQUE 2012 par Patrick LEBEL

La production de gaz à effet de serre ne baisse pas. Les prix des énergies connaissent une élévation significative. Ils constituent une charge lourde pour les ménages dans un contexte énergétique décrit par les spécialistes comme critique à court terme.

Plus de trois millions et demi de foyers soit près de huit millions de personnes, sont touchés par ce que maintenant nous nommons la précarité énergétique.

La charge contrainte liée au logement qu'est la dépense énergétique des ménages s'accroît, comme les dépenses relatives au transport automobile. Le budget des ménages se contracte et la part relative (en %) et absolue (en euros) affectée à la dépense énergétique tous chapitres confondus réduit la liberté d'affectation des revenus. N'oublions pas que cela est aussi vrai pour le budget communication et « technologies numériques ». Nous restera-t-il assez demain pour pourvoir aux besoins essentiels comme se nourrir, se vêtir, se soigner, se loger ?

Dans ce contexte énergétique et économique tendu, le bâtiment qui consomme environ 43% de l'énergie produite ou importée, est le mauvais élève de la classe. Avec une moyenne de 2400 litres de fuel domestique ou équivalant 24 000 kwh, pour chauffer un bâtiment de 100 m², nous ne pouvons pas dire que le bilan est des meilleurs. Encore ne s'agit-il là que d'une moyenne du parc. Il n'est pas rare d'avoir à connaître bien plus. Les bâtiments tertiaires détiennent bien plus sûrement la palme d'or avec des niveaux de consommation qui pour la même surface atteignent 7500 litres (75 000 kwh.). Dire que le bilan est mauvais est un euphémisme.

La réglementation thermique applicable au bâtiment est née de la première crise pétrolière en 1973. Ses exigences n'ont que modérément augmenté depuis. Encore faudrait-il que celles-ci soient appliquées pleinement et de manière satisfaisante. Ce qui n'est pas souvent le cas si l'on observe la mise en œuvre de la dernière (RT 2005.).

Son objet est de fixer les seuils techniques d'efficacité pour réduire les besoins énergétiques notamment pour le chauffage qui constitue à lui seul la part la plus conséquente des consommations. Ce que chacun a pu constater. Ces seuils techniques concernent principalement les dispositifs qui visent à diminuer les pertes de chaleur que connaît un bâtiment en situation hivernale. Au nombre de ceux-ci, nous comptons l'isolation des parois, les menuiseries des baies et des portes et le renouvellement de l'air qui doit être contrôlé.

Le bilan plus que contrasté de l'application de la réglementation thermique RT 2005 et la faiblesse de ses exigences techniques montrent que le problème parfaitement connu et bien identifié des bâtiments « passoires thermiques » a été négligé. Les raisons en sont très bien connues telles que de bien mauvaises mises en œuvre qui dégradent fortement l'efficacité, parfois divisé par 2 et plus !! Mais ce n'est pas l'objet ici que d'en débattre.

Issue des dispositions du « Grenelle de l'environnement », tout en étant une réponse aux directives européennes « énergie », élaborée par de très nombreux acteurs conscients de la nécessité de répondre très vite aux difficultés à venir, la réglementation thermique dite « RT 2012 » sera d'application pleine et entière pour tous les permis de construire déposés à partir du 1er janvier 2013.

Les contraintes techniques qu'elle fixe pour les bâtiments et ses consommations énergétiques sont fortes au regard des réglementations anciennes. Les exigences formulées relèvent non pas de la simple obligation de moyens ou de mise en œuvre de techniques et de matériaux **mais de résultat**.

Cette obligation de résultat sera traduite en une contrainte à ne pas dépasser **un seuil de consommation énergétique défini par arrêté**. L'implantation/orientation du bâtiment sur une parcelle, sa forme et sa compacité, les moyens, les matériaux, les mises en œuvre, les technologies de génération de chaleur pour le chauffage et l'eau chaude devront y contribuer. Entre autres.

LA RÉGLEMENTATION THERMIQUE « RT 2012 »

COMPRENDRE L'EXIGENCE DE RÉSULTAT.

L'unité de mesure de consommation retenue est le kilowattheure d'énergie primaire par m² de surface de référence et par an, notée : **kwhep/m²/an**.

L'énergie primaire est l'ensemble des produits énergétiques non transformés, exploités directement ou importés. Ce sont principalement le pétrole brut, les schistes bitumeux, le gaz naturel, les combustibles minéraux solides, la biomasse, le rayonnement solaire, l'énergie hydraulique, l'énergie du vent, la géothermie et l'énergie tirée de la fission de l'uranium (définition Insee).

Le garenne s'informe



L'énergie finale est [celle] livrée au consommateur pour sa consommation finale (électricité à la maison, essence à la pompe, le fuel domestique, etc.) (définition Insee.) et payée par lui (c'est moi qui le souligne.)

Le rapport entre énergie primaire et énergie finale s'établit ainsi :

Les consommations de fuel domestique, de gaz naturel, de gaz propane, de bois doivent être multipliées par un coefficient de valeur 1.

Ainsi 1500 litres de fuel, soit 15 000 kwh d'énergie finale sont multipliés par la valeur 1 du coefficient de conversion applicable à l'usage du fuel domestique, ce qui donne un résultat de 15 000 kwh d'énergie primaire, noté **15 000 kwhep par an.**

Les consommations d'électricité (vecteur énergétique) pour tous les usages doivent être multipliées par un coefficient de valeur 2.58.

Ainsi, 15 000 kwh électriques d'énergie finale sont multipliés par la valeur 2.58 du coefficient de conversion applicable à l'usage de l'électricité, ce qui donne un résultat de 38 700 kwh d'énergie primaire, noté **38 700 kwhep par an.**

Ce coefficient dit de conversion de l'énergie primaire en énergie finale est technique et réglementaire. Pour l'électricité, il représente l'ensemble des pertes de production, de transport et de distribution de l'électricité.

Il nous faut donc pour chaque kilowattheure d'électricité consommé, en produire 2.58.

Des études ont démontré que celui-ci serait de 3.32 en réalité, ce qui veut dire que les pertes sont sous-estimées. Mais il est ainsi, nous devons appliquer 2.58 pour les calculs.

L'EXIGENCE DE RÉSULTAT

Celle-ci est fixée à 50kwhep/m2/an pour cinq postes de consommation d'énergies que sont :

1. le chauffage
2. la production d'eau chaude sanitaire
3. l'éclairage
4. le rafraîchissement
5. les auxiliaires dont les systèmes de régulation, de commande, les pompes de chauffage, le(s) moteur(s) du dispositif de renouvellement de l'air, ...

Cette exigence sera corrigée en fonction du type de bâtiment (rafraîchi ou non) ; de la situation géographique/climatique ; de l'altitude ; de sa surface ; du choix énergétique qui sera fait pour couvrir les besoins du logement, de la maison.

Pour notre département et pour une maison dont la surface de référence est inférieure à 120 m2, nous calculerons ainsi :

50 kwhep/m2/an x CE1 x (mcgéo + mcalt + mcsurf + mcges)

où **CE1** : type de bâtiment non climatisé, valeur du multiplicateur = 1

mcgéo : coefficient de la zone climatique dans laquelle se situe le Loiret : 1.3

mcalt : coefficient lié à l'altitude, si moins de 400 m alors prendre valeur 0

mcsurf : coefficient lié à la surface du logement pour éviter toute pénalisation des petites surfaces habitables ; est pris ici le coefficient réglementaire valeur 0.0833

mcges : coefficient applicable au choix énergétique et ici pris à 0 de valeur par simplification

$$50 \times 1 \times (1.3 + 0 + 0.0833 + 0) = 69.165 \text{ kwhep/m2/an}$$

Pour chauffer son logement, l'éclairer, éventuellement le rafraîchir mais ce n'est souhaitable, produire l'eau chaude sanitaire et faire fonctionner tous les auxiliaires et pour une surface de référence de 100 m2, il ne nous faudra pas dépenser plus de :

6916 kwh d'énergie primaire
Ce qui est très peu par rapport aux situations que nous connaissons.

Mais prenons un exemple pour mieux éclairer ce que cela signifie.

Un logement situé à Ligny le Ribault et construit en 2013 devra avoir une dépense énergétique, pour 100 m2 et occupé par quatre personnes, répartie ainsi :

Production d'eau chaude sanitaire

Pour un besoin de 700 kwh d'énergie finale par personne (moyenne pour des personnes plutôt économes) pour tous les usages de l'eau chaude sanitaire (toilette et travaux ménagers), il faudra dépenser :

$$700 \text{ kwhep} \times 4 = 2800 \text{ kwhep}$$

Si la technologie utilisée pour cette production recourt à l'électricité (le cas du chauffe-eau électrique), la consommation en énergie primaire sera alors égale à :

$$(700 \text{ kwhep} \times 4) \times 2.58 = 7224 \text{ kwh d'énergie primaire}$$

$$\text{Ce qui pour un m2 fait : } 7224 : 100 = \mathbf{72.24 \text{ kwhep/m2/an}}$$

Nous voyons là que le seuil maximal de consommation est dépassé, alors qu'il nous faut chauffer le logement, l'éclairer, faire fonctionner les auxiliaires.

L'usage du chauffe-eau électrique est donc disqualifié et il sera nécessaire de recourir à un autre mode de production.

Si le gaz et le bois sont retenus, nous calculons ainsi :

$$(700 \text{ kwhep} \times 4) \times 1 = 2800 \text{ kwhep et divisons par } 100 = 28 \text{ kwhep/m2/an}$$

Le garenne s'informe



>>> VA T-ON CONSTRUIRE DIFFÉREMMENT ?, LA RÉGLEMENTATION THERMIQUE 2012

par Patrick LABEL

Si nous disposons pour la production d'eau chaude d'un chauffe-eau solaire et suivant son taux de couverture des besoins, nous améliorerons significativement la performance énergétique de ce poste.

Il reste donc environ 41 kwhep/m²/an.

Il reste avec un chauffe-eau solaire associé à un autre dispositif de production d'eau chaude (sauf chauffe-eau électrique ou thermodynamique) environ entre 24 et 27 kwhep/m²/an

Production du chauffage

Estimée à une consommation comprise entre 20 et 30 kwhep/m²/an et 2000 et 3000 kwhep pour 100 m² de surface de référence, et si le moyen retenu est le chauffage électrique, il faudra retenir :

25 kwhef (moyenne) x 2.58 = 64.5 kwh d'énergie primaire

Comme pour la production d'eau chaude électrique, **ce mode de chauffage (électrique) est disqualifié.**

Il nous faudra donc faire un autre choix énergétique et technologique.

Auxiliaires et éclairage (le choix du rafraîchissement, inutile, est volontairement exclu).

Sobriété dans les usages et choix d'appareils peu consommateurs d'énergie sera la solution à retenir ; pour ainsi répondre aux exigences de modération des consommations énergétiques.

CONCLUSION PREMIÈRE.

La production d'eau chaude sanitaire devient le premier poste de dépense énergétique. Il nous faudra donc mettre en œuvre des solutions techniques efficaces et très peu « énergivore » en énergie primaire. Là est la difficulté de demain.

Le chauffage passe au second rang (rappel : dans une maison très peu ou mal isolée il représente aujourd'hui 70 à 80% de la dépense et une moyenne nationale de 2400 litres de fuel ou 24 000 kwh (gaz ou électricité).

CONCLUSION DEUXIÈME.

Réduire la consommation relative au chauffage implique :

1. Une maison parfaitement isolée suivant en cela de strictes règles, notamment de mise en œuvre, qui devront privilégier l'isolation par l'extérieur –seul dispositif réellement efficace- et il y a là une rupture forte avec les pratiques présentes ; des épaisseurs d'isolants comprises entre 15 cm à 20 cm pour les planchers, 20 cm à 30cm pour

les murs et 40 cm pour les parties hautes (plafonds, rampants, toit terrasse,...) ; des menuiseries de baies et de portes performantes (valeur du seuil technique Uw 1.2).

2. Un bon niveau d'étanchéité aux entrées d'air parasites source de pertes de chaleur importantes.

3. Un excellent dispositif de renouvellement de l'air adapté aux besoins pour le maintien d'une bonne qualité de l'air intérieur.

4. Un système de chauffage simple et d'une très bonne efficacité. La puissance à mettre en œuvre pour compenser les faibles pertes de chaleur dans les conditions de rigueur hivernale les plus sévères (une température moyenne journalière de -7°C que l'on rencontre très rarement) sera de l'ordre de 2 à 4 kilowatts. Ce qui est très peu pour une maison de 100 m². Donc pas besoin de chauffage par une température moyenne de 12/14°C.

5. Un choix énergétique judicieux tant du point environnemental, qu'économique (coût du kwh le plus bas qu'il soit possible), ce qui disqualifie le recours au fuel domestique (polluant et inopérant d'un point de vue technique) et l'électricité, déjà évoquée, sauf et sous certaines conditions d'efficacité pour les pompes à chaleur. C'est à dire que l'efficacité réelle sur la durée d'un cycle annuel de fonctionnement ne saurait être inférieure à 3.32 soit la valeur du coefficient de conversion réel pour l'usage de l'électricité. Efficacité qui n'est pas le Cop ou coefficient de performance calculé pour des conditions de fonctionnement très précises que l'on ne rencontre quasiment jamais dans la durée.

6. Un choix de matériaux dotés des propriétés qui permettent un excellent confort d'été, sans altérer celui d'hiver. Des matériaux à longue durée de vie, sobre en énergie grise (celle dont on a besoin pour les fabriquer, les transporter). Les matériaux bio-sourcés répondent mieux aux exigences que ceux plus traditionnels comme la laine de verre qui n'apporte aucun confort d'été et connaît une durée de vie plus courte que d'autres matériaux.

7. Mais aussi une bonne implantation du bâtiment sur la parcelle qui favorisera le captage, puis le stockage de l'énergie solaire sans recourir (captage et stockage passif) à des technologies lourdes et onéreuses, etc.

8. Et, je le rappelle, des mises en œuvre des matériaux d'isolation, notamment, qui doivent être parfaites et en rupture totale avec ce qui est fait depuis quarante ans.

Le garenne s'informe



13

CONCLUSION DERNIÈRE ET TOUTE PROVISOIRE

« Pas possible », « trop cher », « irréaliste », « on ne pourra pas payer ! », « une maison chauffée avec si peu, ce n'est pas possible », « une maison passive chauffée avec une bougie !, c'est de l'utopie ! ».

Trois millions et demi de foyers en situation de précarité énergétique, et demain combien ?

Alors, OUI, cela est réaliste et réalisable, aujourd'hui. Les techniques et les matériaux sont disponibles. Les bras nécessaires et convaincus et formés pour le faire, pas suffisamment !

Le surcoût économique est marginal si l'on veut bien admettre :

1. Que le coût de construction d'une maison représente 23 à 27% de son coût global sur sa durée de vie (hors coût de déconstruction);

2. Que ce surcoût initial est dû aussi aux apprentissages professionnels (les gestes techniques à acquérir), à de mauvaises très mauvaises organisations du travail et un manque de formation ;

3. Que l'évolution des coûts de l'énergie peut être appréciée à hauteur de 9% dans les cinq prochaines années et c'est l'hypothèse que je défends. Les combustibles liquides ont augmenté de plus de 13% entre mars 2010 et avril 2011. (source : services de l'État) ;

4. Que diminuer la dépense énergétique : c'est améliorer sa capacité de remboursement et/ou sa liberté d'affectation des sommes dégagées par une consommation d'énergie sobre ;

5. C'est aussi contribuer à s'engager vers une transition énergétique, seule issue face à la raréfaction des ressources énergétiques fossiles et/ou minérales (uranium notamment) et leurs coûts qui ne baisseront pas.

Affaire à suivre.

Patrick LEBEL



LIGNY-LE-RIBAULT
Sologne - 45 (Loiret)

Recherche pensionnaires séniors (personnes âgées), couples, valides ou semi-valides, fauteuils roulants, suivi médical, surveillance, accompagnement, lits non médicalisés, Alzheimer acceptés.

Nourris, logés, blanchis avec aide à l'handicap et à la vie quotidienne.

Convivial, familial, ambiance chaleureuse.

Respect et considération.

Dans un grand parc agréable, boisé et aménagé, près du bourg.

Bien desservie, tous commerces.

Chambres individuelles, confortables, gaies, au goût du jour.

Pris forfaitaire mensuel raisonnable.

Structure privée, loueur bailleur avec prestations de service (grande expérience).

7j/7 - 02 38 45 49 27



Le Garenne bavarde



>> **A.C.L.R. ASSOCIATION POUR LA COMMUNICATION DE LIGNY-LE-RIBAUT**

LES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION :

La COMMUNICATION : est le rôle prévalant de l'A.C.L.R. :

Outre les messages spécifiques liés à nos activités propres, nous tâchons de faire passer les messages d'autres acteurs du village, lorsqu'ils nous le demandent. Le CAC, le CLUB de GYM, DJANGON BARANI ainsi que la mairie (pour la conférence sur le pic du pétrole) ont fait appel à nous pour diffuser leurs informations.

Nous invitons tout un chacun à utiliser ce service de communication lorsqu'il est d'intérêt général. Nous rappelons que **nous assurons la confidentialité de notre carnet d'adresses courriel**.

Dans le registre de cette vocation, nous espérons pouvoir renouveler la **galette des associations** qui est une excellente occasion de regrouper les bonnes volontés du village. Pour déterminer une date en janvier 2013, nous contacterons donc l'ensemble des associations vers le mois de novembre.

« VIVE LES MAMANS » :

Encore mal connue des lignois, cette entité de l'A.C.L.R. propose aux jeunes mamans de sortir de chez elles pour se rencontrer ou simplement passer un moment ensemble de manière à partager les expériences relatives à cette

période particulière de la vie d'une femme.



Parfois éloignées d'une large structure familiale, les jeunes mères ont besoin de poser leurs questions ou d'exprimer leurs inquiétudes toutes naturelles ; c'est donc pour cela que « Vive les Mamans » existe et vous invite à contacter Michèle (coordonnées en fin de cet article).

Les CYBER CAFES et ordinateurs :

Depuis plusieurs années maintenant, l'auberge Ste Anne et le Bar/jeux Le Colvert vous accueillent avec nos ordinateurs. Les deux sites sont desservis par deux fournisseurs différents, ce qui assure un bon accès à Internet dans le village, même en cas de panne de l'un des deux sites.

Nous rappelons que ce service est GRATUIT et que la maintenance et les mises à jour sont assurées par l'A.C.L.R. A noter que Denise GUICHETEAU, (après l'achat d'une imprimante en 2011), a investi dans un courant porteur (installé par nos soins).

Nous sommes toujours à l'écoute des utilisateurs concernant leurs besoins de nouveaux logiciels. Un troisième ordinateur est disponible en prêt : comme ce dernier est fragilisé par de multiples déplacements, nous redemanderons un nouveau don au Conseil Général afin de renouveler notre matériel.



« La GIROL » :

Notre système d'échange de biens et de services sans argent continue son petit bonhomme de chemin. C'est après la deuxième édition

de l'atelier Danse de salon qu'a eu lieu notre dernière assemblée générale, ce qui nous a permis - avec un bon nombre de participants - de discuter ensemble des divers ateliers passés et des projets proposés par chacun. Pour ceux qui n'ont pas encore entendu parler de la Girol, voici un bref récapitulatif des ateliers depuis sa création en 2009 : Petits bricolages et Petites retouches de couture, Préparer sa table de Noël, Taille et bouturage (au jardin des Ecoliers), l'Informatique « de base » en 2 séances, Danse de salon (grâce à nos deux taxi boys préférés et à la sono du CAC), Cuisiner sans cuisson (deuxième édition en juin 2012), Fabrication de nichoirs à oiseaux, Création et taille de bonzaïs.

Pour tout renseignement et inscription, vous pouvez contacter Florence (coordonnées en fin de cet article)

Les COMMANDES GROUPEES (nouveau 2012) :

Notre démarche consiste à obtenir des tarifs préférentiels auprès de fournisseurs de produits qui ne sont pas distribués par les commerçants de Ligny. Il s'agit de produits alimentaires ou autres consommables tels que fuel, bois, vin, produits culturels (comme des places de cinéma ou autre spectacle), etc.

Le jour de l'assemblée générale, nous avons fait déguster les galettes de Pont-Aven et la bière de Sologne. Depuis ce jour, nous avons fait une commande groupée de conserves de poisson (Belle lloise) pour laquelle nous avons obtenu un franco de port et 5 % de remise sur tous les produits. Nous proposerons bien entendu d'autres commandes selon les envies et les propositions de chacun.

Le Garenne bavarde

15



>> A.C.L.R. ASSOCIATION POUR LA COMMUNICATION DE LIGNY-LE-RIBAUT

UN PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITE D'ORLEANS :

Le laboratoire POLEN de l'université d'Orléans nous a contacté à la fin du mois de décembre dernier afin de nous proposer un partenariat concernant un Appel à Projet de Recherche d'intérêt régional intitulé « Lieux de pouvoir, lieux de culture et lieux de mémoire en région Centre ». Ce projet APR a pour but d'étudier, dans la longue durée et de façon interdisciplinaire, les nombreux « lieux » de mémoire politique et culturelle de la région.

Un partenariat avec des associations extérieures à l'université étant nécessaire à la constitution du dossier de candidature, l'A.C.L.R. a accepté la proposition.

Nous nous sommes donc présentés comme ayant la possibilité de participer à des manifestations solognotes et comme étant un relais avec les A.V.L. (Amis du Vieux Ligny) et l'écomusée de Ligny-le-Ribault, ainsi qu'avec l'U.C.P.S. (Union pour la Culture Populaire en Sologne). Nous aimerions proposer la Maison des Expositions de Ligny pour accueillir conférences et expositions ; en effet, en dehors des conférences qui pourraient être proposées par les universitaires, nous pourrions aussi accueillir l'association Louis Joseph SOULAS, qui est également partenaire du projet. A noter qu'une adhérente de l'A.C.L.R. fait partie du laboratoire POLEN (dans le cadre d'une thèse de doctorat) ; elle pourra de cette manière être le relais entre l'asso et le labo. Outre notre contribution au laboratoire POLEN, nous pouvons en retour espérer des retombées d'ordre

touristique et économique pour Ligny. A l'heure actuelle, le projet est passé en commission et a reçu un avis favorable pour être validé. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dès que nous saurons avec précision quand débiteront les travaux à proprement parler.

En conclusion, nous rappelons que quelles que soient les entités : GIROL, VIVE LES MAMANS ou les CYBER CAFES, il s'agit bien d'une seule association : l'A.C.L.R.

Toutes les activités sont donc accessibles par **une seule et même adhésion à l'association (5 euros pour 2012).**

COMPOSITION DU BUREAU ET CONTACTS DE L'ACL R (ASSOCIATION LOI 1901) :

- Isabelle FOSSARD - Présidente
cyber.ligny@free.fr - 02 38 45 41 70
- Florence FLEUREAU - Secrétaire et animatrice de la GIROL
girolenligny@gmail.com - 02 38 45 47 72
- Annie BENOIT - Secrétaire adjointe et infographiste.
- Jeannine TRASSEBOT - Trésorière
- Didier PASCAULT - Trésorier adjoint et chargé de la maintenance des cyber cafés
cyber.ligny@free.fr
- Michèle MELLION - Animatrice de Vive Les Mamans - vivelesmamans@gmail.com
06 10 38 29 91

Lignoïsement vôtre
L'A.C.L.R.

Le garenne se bouge



>>> CLUB DE GYM



En septembre, Roselyne et François reviendront à Ligny, respectivement le mercredi soir de 20h15 à 21h15 et le lundi soir de 18h15 à 19h15,

pour continuer à nous aider? à nous pousser? non! à nous «booster» dans nos efforts pour nous maintenir en forme !

Comme l'an dernier, la participation est de 150 € pour 2 cours par semaine, chacun restant libre de venir aux séances du lundi et/ou du mercredi, en fonction de ses possibilités.

Si vous le souhaitez, vous pourrez vous essayer à un cours gratuit. Notre trésorière rappelle qu'il est possible de régler en trois fois et que la cotisation est proportionnellement dégressive si vous vous inscrivez plus tard dans l'année.

Merci à Roselyne et François pour leurs cours différents, conviviaux et riches.

Bel été à tous !

Pour tout renseignement, adressez-vous à :
Frédérique AYRAULT : 02 38 45 41 31
Joëlle FONKNECHTEN : 02 38 45 49 76

Le Garenne bavarde



>>> WWW.CAMELEON45.FR



Le 17 mars 2012 : Soirée CELTIQUE

Tous de vert vêtus, nous avons fêté dignement la saint Patrick. Toujours sympa de voir comment les participants débordent d'ingéniosité pour trouver ou confectionner leur costume. La fête annuelle de l'association a battu son plein sous la musique de notre DJ Francis.

Le 15 avril 2012 : Vide grenier de la gare

Plus de peur que de mal. La pluie nous a oublié. Par contre le vent et le froid ...Ont fait peur à quelques inscrits, mais n'ont pas découragé les vrais spécialistes, les chineurs et les promeneurs.

Cette année nous avons deux nouvelles aides pour le placement. Nous les en remercions encore.

1er Mai 2012 : Fêtes médiévales de Jeanne d'arc

Le 1er Mai a été l'occasion des fêtes médiévales de Jeanne d'arc sur l'île charlemagne.

Après avoir traversé la Loire en bateau nous avons accosté sur l'île pour passer la journée en costume médiéval : spectacles équestres, village médiéval, fauconnerie, combats, musiques et danses nous attendaient sous un beau soleil.

Les 19 et 20 mai : Les heures historiques de Sully sur Loire

Après des mois et des heures intenses de travail (costumes, décors, mise en scène...), nous sommes satisfaits de ce week-end. Merci à tous les bénévoles qui ont contribué à ce que ce challenge : reconstitution d'un camp du 18ème siècle (loin d'être évident à réaliser) soit tenu. Et puis, la satisfaction générale des autres reconstituteurs qui ont de l'expérience dans ce genre de manifestation nous a été droit au cœur et nous motive pour continuer.

Avec plus de six cent figurants reproduisant des combattants et des scènes de la vie quotidienne de toutes les époques de l'antiquité à nos jours, «Les heures historiques de Sully» nous offrent un ensemble de reconstitutions d'une grande rigueur et d'une grande fidélité.

Notre prochain rendez-vous pour la reconstitution historique sera en août à BROUAGE en Charente Maritime.

Vous aimez vous costumer, les ballades, les danses et les reconstitutions historiques, Vous avez des talents de couture ou souhaitez apprendre, rejoignez-nous.

www.cameleon45.fr



Le Garenne bavarde

17



>> COMITE D'ANIMATION COMMUNALE DE LIGNY

Le C.A.C (comité d'animation communale de Ligny), constitué de bénévoles a pour seul but d'animer et de faire vivre notre village.

MANIFESTATIONS REALISEES DEPUIS JANVIER 2012

31 Décembre : réveillon de la Saint Sylvestre

comme tous les ans les participants sont repartis satisfaits de cette soirée. A noter l'absence de notre traiteur habituel en raison des travaux en cours dans son établissement. L'organisation du repas s'en est trouvé quelque peu modifiée, le remplaçant et son personnel ayant rencontré quelques difficultés dues au fait qu'ils ne connaissaient ni les lieux, ni le matériel de cuisine. Nous les remercions pour leur bonne volonté, les efforts fournis et leur gentillesse.

Début janvier : remise des récompenses pour les maisons décorées

Toujours des participants pour cette animation. Certains « écolos » n'avaient allumé leur décor que lors de notre passage, d'autres ont opté pour les lampes led. Les récompenses ont été remises lors des vœux du Maire et de son équipe communale. A noter que le quartier « des Muïds » était le plus illuminé.

18 Mars : Nouveauté cette année, organisation d'un concert gratuit dans l'église.

Beau succès pour cette première avec la participation de la chorale Mélody, la chorale de l'école, le quintet Chic and Brass. Le tout sous la direction d'Alain Deluzet et de Monsieur Bour (directeur de l'école de Ligny). Merci à la mairie et aux représentants de la paroisse ainsi qu'au Père Leroy.

24 Mars : carnaval

Comme tous les deux ans le C.A.C a proposé aux différentes associations du village de collaborer à cette manifestation. Cette année 6 chars, sur le thème de la BD ont défilé sous le soleil dans les rues, applaudis par de nombreux spectateurs parmi lesquels certains s'étaient déguisés. Ces derniers ont accompagné le cortège jusqu'au pré communal où la sorcière a été brûlée. Merci à tous les participants, aux parents d'élèves, à l'école, au Caméléon, à la gym, au club des jeunes.

22 Avril: marche pour tous

Le temps incertain et peut-être les vacances scolaires de Pâques n'ont pas permis une participation aussi importante que l'année passée. Malgré tout, les 455 marcheurs n'ont pas regretté leur venue et ont manifesté une réelle satisfaction pour l'organisation et pour la beauté des paysages des différents itinéraires. 4 circuits étaient proposés : 25Km, 17km, 11km, 6km. Le petit cadeau souvenir offert au départ, les ravitaillements accueillants et chaleureux ainsi que le pot de l'amitié à l'arrivée ont remporté un vif succès et suscité de nombreux compliments aux organisateurs. Merci aux bénévoles qui sont venus nous soutenir à cette occasion.

19 Mai : fête musicale du Cosson

La pluie n'est pas venue perturber notre fête. Huit groupes offrant des musiques variées ont animé le pré communal de 16h à 2h du matin. Eddie, Raph et Sonia - la chorale de l'école - Kosmik Explosion Blues Band - Bah Gad Don - Wagna - les Glandeurs de Gergolie - les Fils du Son - Disease Over - danseuses de l'association ACAL avec leur professeur Anaïs. Cette année la présence sur scène de danseuses a apporté « une touche de sensualité » et a enflammé les spectateurs. Les promeneurs ont pu profiter du bar et ont également pu déguster 160 kg de moules et 160 kg de frites. Des merguez et des chipolatas étaient aussi proposées.

Nous remercions nos 2 chefs cuisiniers, Philippe et Dominique pour l'aide qu'ils nous ont apportée et pour les efforts qu'ils ont déployés pour donner aux moules, de qualité moyenne cette année, la meilleure saveur possible. Merci aussi à nos sponsors qui nous soutiennent pour cette manifestation.



NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS EN 2012

• les 21 et 22 juillet : fête de la Sainte Anne

Cette année le thème retenu est le folklore américain. **Le samedi soir bal gratuit**, animé par MP3, à la salle des fêtes.

Dimanche : vide grenier dans les rues du village ainsi que sur le pré derrière l'église.

Diverses animations sur le thème seront proposées tout au long de la journée.

• **9 Septembre** : ball-trap au lieu dit « les 3 chênes »

• **21 Septembre** : assemblée du C.A.C à la salle des fêtes

• **31 Décembre** : Réveillon de la Saint Sylvestre

• Sans oublier les rendez-vous du Ciné Sologne à la rentrée

CONTACTS

Jackie Pigé Co-président

02 38 45 42 70 (fête de la Ste Anne)

Jean Trassebot Co-président - 02 38 45 45 08

Frédérique Ayrault - 02 38 45 41 31 (vide grenier)

Jeanne Cariou - 02 38 45 04 18 (réservation de matériel)

Jaques Benoit - 02 38 45 43 68 /06 78 14 83 47

(fête du Cosson)

Adresse mail : cac.ligny@laposte.net

A noter l'arrivée de Gaëtan, un jeune Lignois de 18 ans qui a rapidement trouvé sa place parmi nous.

Le Garenne bavarde



>>> CINE SOLOGNE

Les bénévoles sont toujours présents (26ème année consécutive à Ligny) pour faire fonctionner ce circuit itinérant de cinéma en Sologne, grâce à l'U.C.P.S. (Union pour la Culture Populaire en Sologne) dont le siège est à Nouan le Fuzelier. Nos films sont projetés en format 35 mm : la diffusion des films par le CNC sous

ce format tend à disparaître pour faire place au numérique. Cela signifie qu'il va falloir changer de matériel et que l'UCPS va devoir investir : mais en a-t-elle les moyens compte-tenu de la baisse chronique des subventions ?

Voici le bilan de l'année 2011 / 2012 pour Ligny (octobre à mai) :

FILMS	MOIS	Adultes	Jeunes
Le fils à Jo	OCT 2011	24	3
Tu seras mon fils	NOV 2011	17	1
RIO	DEC 2011	3	115
La guerre est déclarée	DEC 2011	17	1
The Artist	JANVIER 2012	29	1
Tintin et le Secret de la Licorne	FEVRIER 2012	22	9
Intouchables	MARS 2012	46	31
La Délicatesse	AVRIL 2012	31	0
Clo-Clo	MAI 2012	18	0
TOTAL		207	161

Cette fréquentation est tout à fait honorable et nous place dans le carré de tête parmi les communes adhérentes au circuit itinérant de CINE SOLOGNE.

Cette année encore, grâce au partenariat avec l'Association des Parents d'Elèves que nous remercions, nous avons enregistré un très bon score pour le dessin animé RIO présenté en décembre.

Le choix des films se fait toujours un mois à l'avance afin de « coller » le plus possible à l'actualité cinématographique.

Prix des séances : 5,00 € pour les Adultes – 3,50 € pour les jeunes de moins de 16 ans.

Ce tarif vient d'augmenter légèrement mais reste très compétitif par rapport aux salles en ville.

Nous vous fixons donc rendez-vous, généralement, le premier jeudi de chaque mois d'octobre à avril / mai.

Voici les dates de la rentrée pour le début de saison 2012 / 2013 :

jeudi 04 Octobre 2012

jeudi 08 Novembre 2012

jeudi 06 Décembre 2012

Petit message pour les personnes seules pour lesquelles le retour à pied à leur domicile est un problème en raison de la nuit et de l'absence d'éclairage : nous pouvons leur proposer de les raccompagner. Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact avec Béatrice CABOURG au 02.38.45.40.00.

Je tiens à remercier ma fidèle équipe composée de Véronique et Maurice RUFFIER, Jean et Jeanine TRASSEBOT, Bernard ROBERT et Alain GARCIA : sans l'aide du CAC, CINE SOLOGNE LIGNY ne pourrait assurer sa prestation.

Nous vous souhaitons un Bon Été.

Pour l'équipe Ciné-Sologne Ligny,
Béatrice CABOURG

CARO'COIFF



**COIFFURE À DOMICILE
homme, femme, enfant**

Ligny-le-Ribault - Tél. 06 16 71 28 56

POUSSIN Dominique & fils

AMÉNAGEMENT D'ESPACE PAYSAGÉ

Dallage - Pavage - Béton désactivé - Nidagravel gravillonné - Clôtures
- Piliers - Emulsion gravillonné & enrobé rouge et noir - Viabilisation
de terrain - Terrassements divers avec mini-pelle 3T et 8T - Puisards -
Installation sanitaire - Allées tous matériaux - Maçonnerie paysagère

**90 rue de la Fontaine
45240 LIGNY-LE-RIBAULT
Tél/Fax 02 38 45 46 68
Port. 06 08 64 11 37
dominique.poussin@wanadoo.fr
www.dominique-poussin.com**



Le garenne solidaire



19

>>> DJANGON BARANI



UN JARDIN POUR LES FEMMES.

En février dernier l'association a effectué une mission de deux semaines dans le village de Barani et pour la première fois j'étais accompagnée de notre trésorière Isabelle Boismoreau.

Depuis notre visite de novembre 2011, l'électricité est arrivée dans le village grâce à des panneaux solaires installés par l'État, ils permettent aux ordinateurs que nous avons apportés alors de fonctionner au mieux à l'école, au collège et à la mairie.

Comme à chacune de nos missions nous avons fourni des vêtements d'enfants aux groupements de femmes ainsi qu'au dispensaire

qui voit souvent arriver des jeunes mamans très démunies.

Par ailleurs à notre arrivé à Barani nous avons été rattrapés par l'actualité en découvrant des réfugiés maliens. Ces touaregs, victimes de la guerre qui sévit au nord de leur pays, avaient trouvé refuge dans le village depuis quelques jours aussi c'est tout naturellement que nous avons partagé avec eux les vêtements apportés. Nos échanges avec le collège et tout particulièrement les parrainages, se sont concrétisés cette fois par des envois de courriers. Nous avons aussi fait des achats de matériels pédagogiques, particulièrement pour les élèves de 3ème qui n'avaient reçu aucun livre cette année, et de nourriture pour la cantine.

Cependant c'est toujours pour l'école primaire que notre soutien en denrées alimentaires est le plus important avec 1,5 tonne de mil achetée. Ces achats ont été réalisés avec, en partie, l'argent collecté dans les magasins lignois au mois de décembre. Nous en profitons pour vous remercier de votre générosité car cette année les besoins sont considérables vu les mauvaises récoltes de la saison dernière. Dans la zone sahéenne du Burkina la famine est toujours une menace.



C'est dans l'espoir d'améliorer leur alimentation que les femmes du village nous avaient demandé un jardin potager en novembre dernier. Grâce à leur travail et à leur bonne volonté, encadrées et formées avec un dynamisme sans égal par monsieur Konaté, instituteur-jardinier, elles ont accompli un miracle : des feuilles vertes ont poussé et des légumes ont été récoltés en saison sèche pour la première fois dans l'histoire du

village ! Nous avons eu la chance d'arriver au moment de la première récolte et de goûter aux légumes produits. Il s'agit de haricot, d'oseille et de gombo, viendront ensuite les salades, tomates et oignons. Cette première production tant attendue n'est pas arrivée jusqu'au marché, elle a été achetée par les

femmes elles mêmes, le jour de la récolte. L'argent collecté constitue la caisse commune du jardin qui permettra de renouveler les semences et de pourvoir aux petits besoins. Lorsque le montant sera plus important un compte bancaire sera ouvert et les fonds permettront alors aux femmes de bénéficier de micro-crédits pour des créations d'activités commerciales ou artisanales. Derrière cette magnifique réussite il y a un travail acharné pour l'arrosage et surtout la présence constante auprès des femmes de monsieur Konaté sans qui rien n'existerait.

Cette mission nous a apporté beaucoup de satisfactions grâce à la réussite du jardin mais aussi parce que nos relations avec la population de Barani deviennent plus profondes et plus chaleureuses, en témoigne un article sur l'association dans le bulletin municipal de Barani. Mais les besoins demeurent nombreux dans le village et la situation reste précaire (attente des pluies, guerre au Mali et afflux des réfugiés) c'est pourquoi l'association a toujours besoin de votre soutien.

Cécile Arnaud, présidente de Djangon Barani.

Plus de renseignements et de photos sur notre site : <http://www.djangon-barani.com>

Le Garenne bavarde



>>> LES AMIS DU VIEUX LIGNY



Samedi 26 mai, Les Amis du vieux Ligny ont eu le plaisir d'accueillir à nouveau Jean-Paul Grossin qui projetait dans la salle polyvalente son dernier DVD « Cerf moi fort » devant une quarantaine de personnes. Encore une fois, le désormais célèbre photographe animalier nous a transporté dans le monde magique des cerfs, dans ce moment particulier du brâme et de ses rites, avec comme d'habitude une remarquable observation de la nature, faite avec beaucoup d'humour. Après ce film étonnant qui suscitait des questions, Jean-Paul Grossin a continué de nous captiver par sa grande connaissance de cette faune et en nous faisant part de son expérience et des milliers d'heures passées à observer la nature. Il a terminé en nous rappelant la chance que nous avons à Ligny, d'être au cœur du massif du Cosson qui abrite beaucoup de cervidés, tout en nous souhaitant de pouvoir en profiter encore longtemps...

Il n'est pas impossible que Jean-Paul Grossin nous gratifie encore de sa visite lors des Nuits du cerf qui nous rassemblent chaque

année sur ce thème. Elles ont lieu cette année les jeudi 27 et samedi 29 septembre. D'autre par, les Amis du vieux Ligny, toujours très intéressés par la connaissance du passé lignois, lancent un appel à photos anciennes : celles qui montrent des lieux, des personnages (commerçants, artisans, cultivateurs) ou des événements. Bien sûr, les explications fournies avec les photos sont les bienvenues !

Nous souhaitons scanner ces photos pour en faire un classeur à la disposition de tous à l'Écomusée. Les photos vous seront ensuite rendues.

Contacts : Bernard & Marie-Louise Le Breton (02.38.45.43.60) – Elisabeth Olivier-Valois (02.38.69.47.66)

Rappel l'écomusée est ouvert tous les dimanches d'avril à septembre et tous les après-midi en juillet et août de 14h à 18h : lorsque la permanence est signalée par un simple numéro de téléphone sur le portail du musée : n'hésitez pas à appeler pour visiter !

Bonnes vacances à tous !



>>> LA TANCHE SOLOGNOTE

En ce début d'année 2012 nous avons commencé par notre traditionnelle soirée potée qui a eu un grand succès.

Malgré un temps maussade, les 21 et 22 avril nous avons fait notre lâcher de truites qui a amené des pêcheurs du village et des communes avoisinantes. Le 16 juin était prévu le feu de la saint Jean, malheureusement pour des raisons de budget il n'a pu avoir

lieu. Un concours de pêche sera organisé en septembre.

Toute l'association de la Tanche solognote remercie monsieur Le Maire et ses adjoints pour leur soutien lors des manifestations ainsi que le C.A.C pour son prêt de matériel. Nous remercions également les commerçants qui assurent la vente des cartes de pêches.

Le bureau

Le Garenne bavarde

21



SHOL

>>> SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

Bonjour à tous les adhérents et amis de la Société d'Horticulture de Ligny

Cette année le calendrier nous joue des tours et nous avons tellement de jours fériés et de ponts que nous n'avons pas vu très souvent les enfants au jardin des écoliers ! Le temps non plus n'a pas été très favorable pour les accueillir mais malgré tout le jardin est superbe grâce à Jacques qui ne compte pas les heures qu'il y passe.

En ce qui me concerne, je n'ai pas non plus été très assidu à cause de problèmes multiples qui m'ont accaparé beaucoup plus que je ne l'aurais voulu.

Avec le beau temps qui revient, on a repris nos habitudes de jardiniers et avec toute cette pluie qui vient de nous inonder, le sol était prêt pour accueillir les semences et tout est maintenant redevenu normal. On commence à récolter les salades et l'arroche rouge, délicieuse aussi bien en salade que cuite comme des épinards.

La lune rousse et les "Saints de glace" sont en passe d'être oubliés, mais avez-vous remarqué que cette année, de très nombreux arbres de la forêt solognote avaient une drôle d'allure ?

Cela est dû au gel qui les a frappés au moment où la sève venait de monter juste au moment où les bourgeons étaient prêts à débousser. On peut encore voir en cette fin mai de nombreuses traces de ce coup de froid sévère qui a frappé aussi bien des chênes séculaires que des châtaigniers ou des acacias.

Aucune règle précise n'est établie quant au choix de ceux qui vont geler ! Chênes pédonculés ou chênes sessiles, ils ont tous été frappés et on pouvait remarquer dans un même voisinage des arbres à l'aspect tout brûlé et d'autres qui avaient un feuillage tout à fait correct ! Un simple courant d'air au mauvais moment, ou une mauvaise exposition, et tout était grillé. Deux espèces tirent quand même leur épingle du jeu, le chêne rouge et le chêne tauzin qui ont totalement échappé au froid.

Cette année, nous n'aurons probablement pas beaucoup de fruits, car les vergers ont aussi été touchés. Les sangliers ne seront

pas non plus à la fête, les glands ou les châtaignes seront rares. Il faudra qu'ils trouvent autre chose à se mettre sous la hure !

Vous avez aussi dû remarquer que notre revue de la SHOL, les Jardins du Loiret, avait beaucoup de retard ! Cela est dû à de multiples problèmes au moment de l'impression.

Dans ce numéro qui sera le dernier présenté sous cette forme, et là, c'est le membre du comité de rédaction qui vous parle, il vous sera annoncé qu'à cause d'une sévère restriction de budget, nous n'aurons plus les moyens de faire paraître la revue

4 fois par an. Il nous semble

nécessaire de garder la qualité de la revue et de vous demander d'aller voir sur le site internet tout ce qui concerne la vie de la société d'horticulture.

Un numéro annuel, un peu plus conséquent, continuera cependant à être édité et distribué seulement une fois l'an.

Vous pouvez toujours voir le blog de la société d'horticulture de Ligny si vous voulez quelques conseils de jardinage, après une période noire sans activité, j'essaie de reprendre le temps de garder le contact avec ceux qui ne m'ont pas

oublié.

Shlr.over-blog.com Vous pouvez vous abonner, c'est gratuit et sans virus !

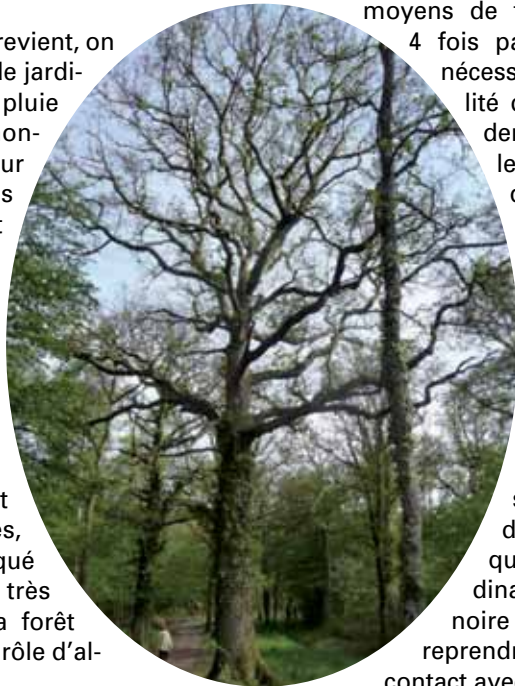
Je vais ensuite pour terminer, me permettre une petite remarque : nous vous avons proposé par affichage sur le panneau du jardin de vous distribuer des plants de tomates repiqués en grande partie par les enfants, il faut croire que personne ne passe devant ce panneau pourtant très visible car personne n'est venu nous voir à cette occasion ! Ce n'est guère encourageant.

Au fait, savez vous que nous avons maintenant un verger au jardin des écoliers ?

Rendez vous au stand SHOL à la Sainte Anne, comme d'habitude, l'apéritif vous y attend autour de midi ainsi qu'un grand choix de plantes, des myrtilles fraîches, et peut être même des confitures comme par les années précédentes.

A bientôt.

André Delplanque



Fougères de Sologne

par A. Delplanque

Les sous-bois de Sologne renferment une flore caractéristique de fougères que l'on côtoie tous les jours. Nous ne donnerons pas ici une liste exhaustive de toutes les espèces mais citerons la demi-douzaine d'entre elles que nous rencontrons le plus souvent.

Les fougères possèdent une tige appelée Rhizome, rampante ou souterraine, elle porte les feuilles ou "fronde", avec un pétiole cylindrique ou ovale et un limbe terminal plus ou moins découpé dont les divisions caractéristiques servent à la détermination de l'espèce. Elles sont classées dans l'embranchement des Ptéridophytes et sont réparties (pour celles qui nous intéressent), dans les familles suivantes :

• *Aspleniaceae*

Asplenium trichomanes = Faux capillaire

Phyllitis scolopendrium = Scolopendre

- *Athyriaceae*

Athyrium filix-femina = Fougère femelle

- *Aspidiadeae*

Dryopteris filix-mas = Fougère mâle

- *Osmondaceae*

Osmunda regalis = Osmonde royale

- *Polypodiaceae*

Polypodium vulgare = Polypode vulgaire

- *Hypolepidaceae*

Pteridium aquilinum = Fougère aigle

FAMILLE DES ASPLENIACEAE

Contrairement aux espèces suivantes, les deux espèces de cette famille se retrouvent plus particulièrement sur les vieux murs et sont souvent liées à une exposition humide et sombre, comme celle que l'on retrouve à l'intérieur des vieux puits.

Elles nécessitent cependant un minimum de lumière, aussi ne les retrouvera t'on que dans les premiers mètres à l'intérieur de la margelle à condition que le puits ne soit pas couvert.

Asplenium trichomanes = Faux capillaire, Cheveu de Vénus.

Hauteur 15 à 40 cm. Rachis et pétioles noirs brillants, tige souterraine courte. Feuilles à limbe complètement divisé, penné. Les divisions sont opposées. Les frondes sont disposées en touffes. La fructification a lieu de Mai à Septembre. Habitat : rochers, murs, talus, en situation fraîche et ombragée.



Asplenium trichomanes

Phyllitis scolopendrium = Scolopendre, herbe à la rate, Langue de cerf.

Hauteur 40 cm à 1m

Pétiole écaillé, noir à la base et plus court que le limbe. Port en touffes.

Feuilles entières, ondulées, échancré en cœur à la base.

Elle pousse le plus souvent sur des supports riches en calcaire ce qui explique sa présence sur les vieux murs et les margelles de puits, mais elle supporte aussi les sols un peu acides. La fructification a lieu de Mai à Octobre.

Elle préfère les situations ombragées et humides.



Phyllitis scolopendrium

FAMILLE DES ATHYRIACEAE

Athyrium filix-femina = Fougère femelle.

Peu de gens savent distinguer la fougère dite "mâle" et la fougère dite "femelle".

Bien qu'à première vue, elles se ressemblent, ces deux espèces ne font même pas partie d'une famille botanique identique. Leur principale différence réside dans le fait que A. filix-femina possède un limbe deux fois divisé contrairement à filix-mas chez qui il n'est divisé qu'une seule fois.

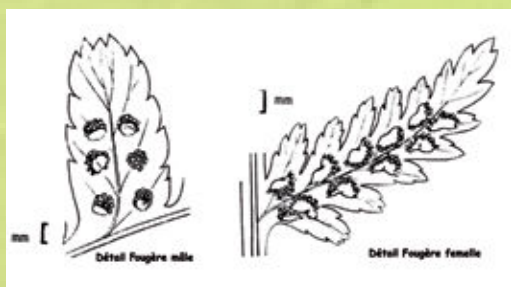
Hauteur, 40 cm à 1 m

La souche est épaisse, le pétiole assez court et écaillé. Le rachis renferme deux canaux.

Les feuilles sont grandes, vert tendre, en forme de fuseau avec la plus grande largeur vers la moitié du limbe.

La fructification a lieu de Juin à Septembre.

C'est une espèce assez courante en forêt, en prairie, voire dans les éboulis ou les bords de fossés.



(Dessins réalisés d'après la flore forestière française, Tome 1)

FAMILLE DES ASPIDIADAEAE

Dryopteris filix-mas, Syn : **Polystichum filix-mas**
= Fougère mâle

Hauteur 30 cm à 1 m

Le pétiole est court, ses écailles sont de couleur brun clair, et le rachis vert clair, n'est jamais taché de noir. La souche est très épaisse

Les feuilles sont arrondies au sommet, et rétrécies à la base, les segments sont peu ou pas confluents et arrondis au sommet

La fructification a lieu dans le courant de l'été.

Elle préfère les sols à pH neutre ou légèrement acides, et est présente dans presque toute la France sauf en région méditerranéenne et dans le Sud-Ouest.

On la trouve dans les forêts pentues, souvent sur éboulis, les murs de puits et les bords de chemins encaissés



Fougère mâle



Fougère femelle

FAMILLE DES OSMONDACEAE

Osmunda regalis = Osmonde royale, Fougère royale, Fougère fleurie.

Hauteur 60 cm à 2m.

La souche épaisse, supporte des frondes en touffe à long pétiole. Les divisions primaires sont pratiquement opposées.

Les frondes sont de deux types, la majorité d'entre elles, stériles, ont des folioles identiques tout au long de la tige. Les autres, dites frondes fertiles, portent à leur extrémité une panicule terminale regroupant les sporanges bruns.

La fructification a lieu de Mai à Juillet

C'est une espèce de mi ombre poussant souvent dans les fossés humides à pH acide. Ses racines auraient des propriétés diurétiques, astringentes et toniques.

C'est une espèce protégée qui est en voie de régression à cause des travaux hydrauliques liés à l'assèchement des marais.

**FAMILLE DES POLYPODIACEAE**

Polypodium vulgare = Polyponde vulgaire, Polyponde du Chêne, Réglisse des bois.

Hauteur, 10 à 15 cm.

Rhizome à épais, court, à écailles roussâtres et courtes.

Fronde à pétiole sans écailles avec 15 à 25 paires de segments lancéolés.

Le segment terminal est en forme de pointe et ressort de la brusque diminution des segments au sommet de la feuille. Ils sont entiers, alternes puis confluents au sommet de la feuille.

C'est une espèce de mi ombre indiquant en général un milieu à pH acide, que l'on trouve souvent en forêt sur les vieilles souches.

La fructification a lieu de décembre à Janvier.

Cette fougère est réputée comme purgative, et comme son nom l'indique, a un vague goût de réglisse.

**FAMILLE DES HYPOLEPIDACEAE**

Pteridium aquilinum = Fougère Aigle, Grande fougère, Fougère impériale

Hauteur, 40 cm à 2,50 m.

La souche est très traçante, noire, fibreuse, profonde.

Les frondes, longuement pétiolées, sont triangulaires et très divisées.

C'est une espèce de lumière ou de mi-ombre qui indique un sol assez pauvre en calcaire voire acide. Elle est très commune dans toute la France, c'est la plus connue des fougères de Sologne.

La fructification a lieu de Juillet à Octobre.

Les jeunes frondes encore enroulées sont comestibles. La plante sèche est utilisée parfois comme litière pour les animaux et sert aussi à protéger les plantes fragiles pendant l'hiver car elle pourrit beaucoup moins vite que la paille.



Attention à la fougère royale, *Osmunda regalis*, c'est une espèce protégée, même si on la trouve parfois en grand nombre dans certains fossés de Ligny.

Le Garenne bavarde



>>> ATELIER DESSIN PEINTURE



Les 14 et 15 avril, l'atelier de dessin-peinture exposait à la Maison de la Brique, salle d'exposition de Ligny-le-Ribault.

Une centaine de personnes est venue découvrir cette exposition. Les élèves, adultes et enfants, exposaient leurs réalisations en compagnie de Michèle Neuhard, professeur.

Une exposition aux thèmes variés et riche en couleurs.

Un espace a été dédié exclusivement aux travaux des jeunes élèves de l'atelier. Chaque visiteur était invité à voter pour « l'œuvre » qui le touchait le plus pour sa technique, son originalité, ses couleurs ou son interprétation...

Ceci a permis à Michèle Neuhard à l'issue de l'exposition de récompenser chacun de ses jeunes élèves. Cette initiative a eu un vif succès auprès de tous, public et élèves !

A l'année prochaine pour une nouvelle exposition!



Venez nous voir ! Faites un essai !

Les cours de dessin-peinture ont lieu tous les mercredis à la salle saint Martin.

Les cours s'adressent à tous, débutants ou non, jeunes ou moins jeunes.

Et pensez dès maintenant à votre inscription pour la rentrée fixée au 12 septembre.

Pour tous renseignements complémentaires n'hésitez pas nous contacter

Michèle NEUHARD, professeur au 06 85 36 18 79

Michèle CORMERY, contact au 02 38 45 44 55



>>> ECOLE DE PIANO

Une nouvelle année pianistique s'achève pour les 13 élèves de Ligny qui peuvent maintenant s'exercer, grâce à la générosité des parents d'une ancienne élève, sur un excellent et beau piano.

Saluons nos professeurs, dont le talent a été, toute cette année, soutenu par le Conseil général du Loir-et-Cher dans le cadre de Festillésime 41 et leur a permis notamment de donner des concerts à :

Olivet, le 14 janvier et à Josnes le 24 mars: récital à quatre mains Mozart et Schubert ;

Ouzouer le Marché le 19 février : « un salon de musique au début du siècle dernier » : musique de chambre pour hautbois, soprano et piano.

Cet été, relâche, il n'y aura pas de stage. Par contre, Claire Billot-Jacquín propose de donner quelques cours à ceux qui voudraient ne pas perdre la main... Se renseigner directement auprès d'elle.

Les élèves retrouveront leurs professeurs mi-septembre. Que ceux qui souhaitent s'inscrire ne soient pas rebutés par ce que disait Artur Schnabel (pianiste et compositeur autrichien) : « Le problème avec les pianos, c'est que chaque bonne touche est placée entre deux mauvaises » !

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Claire Billot-Jacquín : 06 01 93 95 43

Yuki Lenormand : 06 18 10 75 78

Béatrice Dorléans : 02 38 45 46 36

Le Garenne bavarde



>>> CLUB DES JEUNES

Pour le Club des Jeunes, l'année 2012 a commencé par l'assemblée générale permettant de faire le bilan moral et financier de l'association et d'élire un nouveau bureau.

La composition du bureau est la suivante :

Président : Jérémy Glorian
 Vice Président : Kevin Emery
 Trésorier : Kevin Franchet
 Vice Trésorier : Aristote Vandeville
 Secrétaire : Gaëtan Viginier
 Membres actifs : Anaïs Binier, Corentin Brault



Le Club des Jeunes a pour but de rassembler les jeunes de 12 à 25 ans au sein du local. Les jeunes peuvent ainsi échanger, faire connaissance, participer à des activités, jeux, sorties, soirées. Le local du club des jeunes est ouvert par l'animatrice Stéphanie Vitel. Nous essayons d'organiser régulièrement des sorties ou soirées entre jeunes. Notre local se situe au 175 rue César Finance à Ligny.

HEURES D'OUVERTURE DU LOCAL :

Mercredi : 13h30 à 19h Samedi de 13h30 à 19h
Vacances scolaires : Du lundi au vendredi de 13h30 à 19h (sauf vacances de l'animatrice).

Sur place : Terrain Beach volley / soccer, billard, babyfoot, console, accès à internet, jeux de société sont à votre disposition au club alors n'hésitez pas on vous attend !!!

**Tarif annuel 2011/2012 : 4 euros pour les lignois
 5,50 euros pour les extérieurs (12/25 ans)**

Au mois de janvier nous avons participé, comme chaque année, à la distribution des colis de la mairie aux personnes âgées. Merci à tous les jeunes qui sont venus aider.

- Le samedi 11 février nous avons organisé une **soirée raclette entre adhérents** dans notre local. La vingtaine de jeunes présents a passé une excellente soirée.
- Le 24 mars nous avons participé au **carnaval de Ligny** organisé par le CAC. Le thème de notre char était « La fée Clochette et ses amis ». J'en profite pour remercier toutes les personnes qui nous ont aidées lors de la conception et la réalisation de ce char.

Concernant l'avenir, voici les projets de sortie ou de soirées :

Sortie au bowling début juillet, soirée match de Beach soccer et barbecue durant l'été, sortie au Parc Astérix en septembre.

Nous remercions toutes les personnes qui d'une manière ou d'une autre nous ont apporté leur aide.

Je vous souhaite au nom du bureau d'excellentes vacances d'été.

Pour le bureau, le président, Jérémy GLORIAN

La devinette du Garenne esiteriophile*

- > Je pèse 0,5 grammes
- > Je mesure 30 millimètres de large et 66 millimètres de longueur
- > J'ai une épaisseur de 0,27 millimètre
- > Je suis fabriqué en plein cœur de la Sologne, à Argent-sur-Sauldre, à 600 millions d'exemplaires par an
- > Ma fabrication nécessite 250 tonnes de cartonnette par an
- > Je suis vendu à 1500 exemplaires chaque minute

QUE SUIS-JE ?

* esiteriophile : collectionneur de titres de transport

Pour la commission communication, Dominique Durant des Aulnois

Réponse : un ticket de métro parisien

Le Garenne bavarde



>> DIANE, RACONTE-NOUS UNE HISTOIRE

L'ARBRE AUX PIÈCES D'OR

Autrefois, dans un petit hameau de Sologne, vivait un pauvre potier nommé Félix.

Il avait une femme et trois filles, et travaillait du matin au soir pour nourrir sa nichée.

Félix et sa femme Mariette, étaient fiers de leurs enfants, qu'ils élevaient de leur mieux.

Quand elle n'était pas aux champs, Mariette filait et cousait pour vêtir joliment les trois petites filles.

La vie était rude en ce temps là, dans nos campagnes, et les trois fillettes comprirent vite qu'il leur fallait être les meilleures élèves à l'école du village, afin de remercier leurs parents de la peine qu'ils prenaient pour elles.

Et la vie passa ainsi, simple mais heureuse somme toute, jusqu'à ce que Mariette mourût d'une mauvaise fièvre. Félix tomba dans une tristesse insurmontable ; seules, ses filles lui arrachaient parfois un sourire.

Un soir de printemps, il demeura seul devant son humble maison et posa son front entre ses mains : « *que devenir, sans ma pauvre Mariette, avec les filles qui grandissent, et qu'il faudra bientôt songer à établir ?* »

Cette nuit là, il dormit mal et fit un curieux songe : Il était dans le petit bois où il se promenait souvent avec Mariette, du temps de leurs fiançailles, près de l'arbre sur lequel ils avaient gravé leurs noms enlacés. Dans son rêve, Félix s'aperçut que les feuilles de cet arbre étaient des pièces d'or !

Le lendemain, il ne pensait plus à cette baliverne, mais, en rentrant du travail, il eut envie de revoir le sentier où Mariette et lui avaient souvent rêvé, enlacés.

Le cœur gros, il revit leur arbre : leurs noms étaient toujours gravés là. Son rêve lui revint en mémoire : un arbre aux pièces d'or ! Il haussa les épaules en regardant le petit bois au soleil couchant. Comme c'était beau !

Le lendemain, il ne pensait plus à cette baliverne, mais, en rentrant du travail, il eut envie de revoir le sentier où Mariette et lui avaient souvent rêvé, enlacés.

Le cœur gros, il revit leur arbre : leurs noms étaient toujours gravés là. Son rêve lui revint en mémoire : un arbre aux pièces d'or ! Il haussa les épaules en regardant le petit bois au soleil couchant. Comme c'était beau !

Tout à coup, il vit, dans l'arbre voisin, comme une meurtrissure. Il s'approcha : c'était, dans l'écorce, un creux, large comme les deux mains, que les mousses et les lichens avaient obstrué presque entièrement.

Félix prit son couteau et gratta la mousse. Soudain, sa lame heurta une surface dure.

Qu'est-ce que cela pouvait bien être ?

Il gratta encore : pas de doute, il y avait là quelque chose.

Lorsque le trou fut assez grand, Félix aperçut une petite boîte de métal.

Il s'en saisit ; elle était rongée de rouille ; il fit sauter le couvercle et n'en crut pas ses yeux : la boîte contenait des pièces d'or !

Il en saisit une, dans ses mains tremblantes : des Louis !

Qui avait caché là ce trésor ?

Le petit bois appartenait à l'arrière grand-père de Félix. Était-ce cet aïeul qui avait mis là cet argent ? pour le soustraire à quel péril ?

Félix réfléchit longtemps ; avait-il ou non le droit de garder cet or ?

Soudain, il crut entendre la voix de Mariette : « *cet argent est celui de ton aïeul, il est à toi et à nos filles ; souviens toi de ton rêve : l'arbre aux pièces d'or.* »

Alors, Félix comprit : du ciel, Mariette lui avait envoyé ce songe pour qu'il pût découvrir ce trésor de famille et s'en servir pour élever dignement ses enfants.

Il rentra chez lui, cacha la boîte et n'en parla jamais à personne. Il continua à travailler, comme il l'avait toujours fait.

Quand ses filles furent en âge de se marier, il leur donna à toutes trois une honnête dot, afin qu'elles épousent le garçon de leur choix.

Elles furent très heureuses en ménage, et Félix, père aimant, fut le plus comblé des grands-pères.

>> CLUB LES GUERNAZELLES

Elles sont là nos Grenouilles !!

Toujours aussi coassantes et en ce jour de décembre 2011 nous étions 30 à chanter de plus belle en fêtant Noël !!

Nous vous attendons toujours le lundi après-midi, pour jouer (belote, scrabble, bridge et tarots...) et pour partager nos goûters savoureux dans la bonne humeur.

La rentrée se fera le 1er lundi de septembre et à retenir la date du 10 novembre 2012 pour notre Vente Expo.

A bientôt au bord de la mare (Salle des Fêtes)

Le Bureau



19 12 2011

Qu'on se le dise !

>>> EXPO FAUNE, FLORE, HABITAT DE SOLOGNE...

Ne manquez pas cette exposition organisée par la commune de Ligny-le-Ribault avec la participation des Amis du Vieux Ligny, de la section SHOL de Ligny avec le Jardin des écoliers, du club photo de Lamotte-Beuvron et de la Maison du cerf de villenay.

Cette exposition s'articule autour d'une quarantaine de panneaux sur le « Patrimoine naturel de Sologne » prêtés gracieusement par Sologne Nature Environnement.



Vous y découvrirez aussi des photos sur la faune et la flore de la Sologne, ses étangs, son brame et ses cerfs, une exposition de photos grand format sur les vieilles fermes de Sologne avec des espaces reconstituant la vie à l'intérieur de la ferme et les travaux d'extérieur (mannequins, outils, objets de la vie courante,...)

Pour la commission communication,
Michèle Cormery

À ne pas manquer !

Du 1er juillet au 31 août, à la Maison de la Brique, salle d'exposition de Ligny-le-Ribault
Du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h
Le dimanche de 10h à 12h30 - Fermé le lundi toute la journée.
Journée continue le dimanche 22 juillet, jour de la fête de la Sainte-Anne


>>> « DE PLUMES EN BOIS »

Photographie buissonnière en Loire & Sologne

Dès l'automne prochain, l'auteur de notre photo de couverture, Ludovic Letot, exposera un week-end durant, à la Maison de la Brique. Venez nombreux découvrir le fruit de ces longues heures passées à observer la nature, de Ligny à Chambord, de Meung-sur-Loire à Port Cavereau...

Site: www.ludovicletot.com Blog: www.ludovicletot.blogspot.com





**Yves
BOZO**
Paysagiste
Entrepreneur de jardins
Location de nacelle

“La Villette” - 45240 Ligny-le-Ribault
Tél. 02 38 45 45 58
Portable 06 14 93 79 61



L'Atelier
Fleuriste

49, rue du Gal de Gaule
45240 Ligny Le Ribault
02.38.45.49.18

Pharmacies



>>> PHARMACIES DE GARDE 2012

JUILLET

30 juin au 6 juil. Vasseur
7 au 12 Hôtel de Ville
13 au 17 Andre
18 au 20 Ulrich
21 au 27 Beuvron
28 au 3 août Hôtel de Ville

AOUT

4 au 10 Cabirou
11 au 13 Beuvron
14 au 17 Dudal
18 au 24 Petitcollin
25 au 31 Bardon

SEPTEMBRE

1 au 3 Dudal
4 au 7 Lembo
8 au 11 Ulrich
12 au 14 Andre
15 au 21 Cambier
22 au 24 Sologne
25 au 28 Lembo
29 au 5 oct. Ulrich

OCTOBRE

6 au 12 Gimeno
13 au 19 Vasseur
20 au 22 Lembo
23 au 26 Sologne
27 au 30 Hôtel de Ville

NOVEMBRE

31 oct au 2 nov. Andre
3 au 9 Dudal
10 au 16 Bardon
17 au 19 Cabirou
20 au 23 Gimeno
24 au 30 Petitcollin

DECEMBRE

1 au 7 Hôtel de Ville
8 au 14 Cambier
15 au 17 Sologne
18 au 21 Bardon
22 au 23 Cabirou
24 au 28 Vasseur
29 au 30 Dudal
31 au 4 janv. Gimeno

POUR CONNAÎTRE LA PHARMACIE DE GARDE LA PLUS PROCHE, APPELER LE 3237

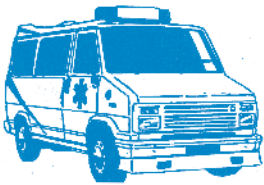
* SARL AMBULANCE * VSL - TAXI DE VILLENY

Tél. 02 54 83 71 00 ou 02 54 98 34 00

TAXIS DE LIGNY-LE-RIBAUT :

Tél. 02 38 45 46 33

Mr. et Mme JOLLY



U R G E N C E S
HOSPITALISATION
CONSULTATION
KINÉSITHÉRAPIE
RADIOTHÉRAPIE
D I A L Y S E S
C O N T R Ô L E M É D I C A L
24H / 24H

PHARMACIE DUDAL

400, RUE DU GÉNÉRAL LECLERC
45240 LIGNY-LE-RIBAUT

TÉL. 02 38.45.42.38

FAX. 09 70 32 19 42

pharmacie.dudal@orange.fr

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI
DE 9H À 12H ET DE 14H À 19H
SAMEDI DE 9H À 12H ET DE 14H À 17H

>>> PHARMACIES

Pharmacie Catherine André

27, rue Henri de Geoffre
41210 Neung sur Beuvron
tel : 02 54 83 62 26
fax : 02 54 83 67 59
pharmacieandre@offisecure.com

Pharmacie Jacques Bardon

7, place R. Mottu
41600 Chaumont sur Tharonne
tel : 02 54 88 54 50
fax : 02 54 88 66 34
pharmacie.jacquesbardon@orange.fr

Pharmacie du Beuvron

Jean-Do et Virginie Tailhan
34, avenue de l'Hôtel de Ville
41600 Lamotte Beuvron
tel: 05 54 88 03 31
fax : 02 54 88 66 03
pharmacie.tailhan@offisecure.com

Pharmacie Dominique Cabirou

146, place de l'église
45240 Marcilly en Villette
tel : 02 38 76 11 77
fax : 02 38 76 18 30
pharmacie.cabirou@cegetel.net

Pharmacie Isabelle Cambier

65, rte d'Orléans
45370 Jouy le Potier
tel : 02 38 45 38 41
fax : 02 38 45 38 47

Pharmacie Aurélie Dudal

400, rue du Général Leclerc
45240 Ligny le Ribault
tel : 02 38 45 42 38
fax : 09 70 32 19 42
pharmacie.dudal@orange.fr

Pharmacie Béatrice Gimeno

place de l'église - 41210 St Viâtre
tel : 02 54 88 92 22
fax : 02 54 88 43 74
gimeno_bea@orange.fr

Pharmacie de l'Hotel de Ville

Vincent Guyot
Place de l'Hotel de Ville
41600 Lamotte Beuvron
tel : 02 54 88 00 09
fax : 02 54 88 54 69
pharmacieguyot@yahoo.fr

Pharmacie Nicole Lembo

158, rue du Général Leclerc
45240 La Ferté Saint Aubin
tel : 02 38 76 67 28
fax : 02 38 64 88 26
pharmalembob@offisecure.com

Pharmacie Petitcollin

17, avenue de Paris
41300 Nouan le Fuzelier
tel : 02 54 88 72 26
fax : 02 54 88 98 22
quinou@aol.com

Pharmacie de Sologne

Valérie Boissay
46, rue du Général Leclerc
45240 La Ferté Saint Aubin
tel : 02 38 76 50 42
fax : 09 70 82 21 38
pharmacie.sologne@offisecure.com

Pharmacie Daniel et Marielle Ulrich

36, rue Grande rue
41600 Vouzon
tel : 02 54 88 48 83
et 09 65 03 94 79
pharmacie.ulrich@orange.fr

Pharmacie Didier et Anne Vasseur

52, rue du Général Leclerc
45240 La Ferté Saint Aubin
tel : 02 38 76 56 02
fax : 02 38 64 87 45
pharm.vasseur@offisecure.com

Qu'on se le dise !

>>> SITE INTERNET DE LA COMMUNE WWW.LIGNYLERIBAUT.FR

Depuis octobre 2009, le site internet de la commune vous permet 24h/24 et 7j/7 de retrouver toutes réponses ou informations utiles...

Pour rendre le site plus attractif et répondre aux exigences du référentiel d'accessibilité des services de communication publique en ligne, une nouvelle charte graphique a été mise en place début avril 2012.

Ce site est le vôtre, envoyez-nous toutes les informations sur les manifestations du village ou toute information d'intérêt général que vous jugerez utile de partager !

Et c'est entièrement gratuit !

N'hésitez pas à vous inscrire à l'infolettre de la commune via le formulaire que vous trouverez en bas à droite de l'écran d'accueil du site www.lignyleribault.fr, vous recevrez ainsi directement toutes les informations sur les actualités municipales, la vie des associations,...

Et faites nous part de vos remarques et mises à jour via le formulaire de contact situé en haut à droite sur cette même page d'accueil.

N'oubliez pas www.lignyleribault.fr !

Bonne navigation !

Pour la commission communication, Michèle Cormery

>>> DÉCHETTERIE DATES DE DÉPÔTS DES DÉCHETS TOXIQUES

1^{ER} SEPTEMBRE 2012

24 NOVEMBRE 2012

LISTE DES DÉCHETS TOXIQUES ACCEPTÉS:

Bidons de pétrole ou d'huile de vidange

Filtres à huile

Flacons d'acide

Pots de peinture

Flacons white-spirit

Ampoules et néons

Produits phytosanitaires

Radiographies médicales

>>> JEUNES LYCÉENS ÉTRANGERS CHERCHENT UNE FAMILLE D'ACCUEIL



D'Allemagne, des États-Unis, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Échanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un

semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Angelika, jeune allemande, recherche une famille à partir du mois de Septembre 2012 pour un semestre. Elle fait partie d'un club de théâtre, aime beaucoup la lecture et cuisiner. Elle aime énormément les animaux ! Mariana, jeune colombienne et passionnée par la France arrivera à partir de Septembre aussi pour un séjour de 4 mois et elle attend une famille avec impatience !

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on

vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir». Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !

Renseignements : CEI-Centre Échanges Internationaux - Catherine Rigal/ Les Choux

02.38.31.85.19/ 06.09.91.82.46

Bureau Coordinateur CEI - 02.99.20.06.14

TRANSPORTS FRANCHET

TRANSPORTS TOUTES DISTANCES

Service régulier

« bassin Marennes-Oléron →→

→→ M.I.N. Rungis »



**“La Détourne” - 45240 Ligny-le-Ribault
Tél. 02 38 45 42 32 - Fax. 02 38 45 45 89**

Le Garenne bavarde



>> PAROISSE

AU CŒUR DE NOTRE EGLISE

« UNE EGLISE VIVANTE »

Nombreux sont les gens de passage qui entrent dans l'Eglise et nombreux aussi, sont les Lignoïsiens ou les résidents temporaires qui profitent des offices qui y sont célébrés les dimanches et fêtes. (vous pouvez trouver les dates et horaires affichés à la porte de l'église et sur le site <http://egliseinfo.catholique.fr/>)

Car le Père Leroy déjà Curé du groupement paroissial de Cléry a mis un point d'honneur à assurer la continuité des offices, les prenant en charge avant même sa nomination officielle en tant que Curé de Ligny.

Vous avez pu faire connaissance avec votre nouveau Curé par la lettre qui a été distribuée dans toutes les boîtes aux lettres des habitants de la commune, au mois d'avril en même temps qu'un appel à soutenir financièrement l'Eglise. Si par inadvertance, cette lettre a été « classée » avec la publicité, des exemplaires sont à votre disposition à l'entrée de l'Eglise.

Il serait réducteur de résumer la communauté lignoise à l'assistance aux offices tandis que de nombreux chrétiens sont actifs dans divers services :

- Préparation des offices régulièrement une ou deux fois par mois avec édition des feuilles de messe.
- Entretien et fleurissement de l'église. Un grand merci à tous ceux qui sont venus pour le grand nettoyage traditionnel de la Semaine Sainte.
- Catéchismes tous les quinze jours le mercredi matin ; deux enfants ont fait leur Profession de Foi le 27 mai, et huit enfants ont fait leur Première Communion le 10 juin.

- Atelier de chants liturgiques le deuxième et le quatrième jeudi du mois.
- Obsèques : accueil des familles et préparation de la célébration.
- Prière du soir, affichée à l'Eglise et ouverte à Tous, une fois par mois en principe le dernier jeudi.
- Rosaire : méditation et prières à partir des mystères du rosaire, tous les mois.
- Secours catholique en cours de mise en place. Un repas a eu lieu le 2 juin à la salle polyvalente pour soutenir une action pour les enfants de la rue de Bangui en Centre Afrique.

Sans vouloir plagier Monseigneur Marty, Archevêque, lors de son départ du diocèse de Paris, nous pouvons affirmer : « on embauche »
Vous retrouverez toutes ces informations sur :
<http://www.doyenne.clery-sologne.fr/paroisses/ligny-le-ribault/index.html>



Catéchismes : décoration de l'autel pour Pâques.

BOUCHERIE CHARCUTERIE - VOLAILLES

Jean-Marie BRÉAN

*Viande charolaise élevée
et abattue dans la région,
charcuterie fabrication maison,
gibiers de Sologne en saison,
plats cuisinés à emporter*
Nouveau : Rayon Fromages

97, rue du Général de Gaulle

45240 LIGNY-LE-RIBAULT
Tél. 02 38.45.42.04

ALIMENTS CHIENS-CHATS

FLATAZOR (40 ans d'expérience)

Fabrication française

Sur commande - Livraison gratuite à domicile

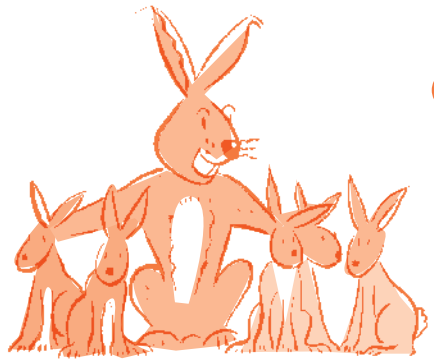
POSSIBILITÉ
"DOG ET
CAT-SITTING"



PATRICIA COURTEMANCHE :
06 86 73 82 85
patricia.courtemanche@orange.fr

Les p'tits garennes

31



>>> APEEP

L'APEEP vous remercie tous pour votre présence lors de la fête de Noël qui a, cette année, été agréablement animée par une compagnie de cirque ! Equilibristes, animaux savants, magiciens, clowns, tout était réuni pour passer une soirée exceptionnelle. Les enfants, autant que les parents ont eu les yeux qui brillent ! Le Père Noël a offert cette année un vidéoprojecteur et des dictionnaires à l'école. Chaque enfant a reçu son cadeau et des bonbons.



Cette année nous avons réalisé un char pour le Carnaval (avec la très grande aide du restaurant « Le Saint Hubert ») sur le thème de Blanche Neige et les 7nains. Nous avons tous passé un grand moment avec les enfants.

Nos projets maintenant sont l'organisation du goûter au retour de la randonnée VTT et l'animation « enveloppes » lors de la kermesse.

Nous tiendrons une Assemblée Générale à la rentrée de septembre afin d'élire un nouveau bureau. La date vous sera communiquée par l'intermédiaire des cahiers de liaisons des enfants. Ce sera peut être l'occasion de voir de nouveaux parents s'investir et de bénéficier de nouvelles idées d'animations.

N'ayant que peu de bénévoles au sein de l'association, nous tenons à les remercier encore pour chaque moment consacré aux enfants et tout particulièrement à Mr Le Maire qui nous apporte toujours son soutien.

Bonnes vacances d'été à tous et à bientôt.

Mme BENTO COSTA Présidente et toute l'équipe

>>> DES TABLEAUX NUMÉRIQUES DANS TOUTES LES CLASSES DE L'ÉCOLE



Depuis février 2012, toutes les classes de notre école sont équipées de ce que l'on appelle un TNI (Tableau Numérique Interactif). Lors d'un article précédent, je vous avais présenté cet outil pédagogique nouveau. Aujourd'hui, je vous montre comment les élèves et les enseignants ont pris en main ce matériel.

Il faut savoir que le TNI est relié à un ordinateur qui est lui-même relié à internet et à une imprimante. Les élèves peuvent ainsi rechercher directement des informations puis les travailler avec l'enseignant. Des annotations peuvent ensuite être mises sur le tableau et ce travail sera enregistré pour une exploitation ultérieure ou simplement imprimé pour laisser une trace dans les cahiers des élèves.

Actuellement, les élèves travaillent régulièrement avec les tableaux numériques pour :
Afficher des cartes de géographie et d'histoire

afin d'identifier des régions ou des pays. Fini les grandes cartes en papiers qui malheureusement n'étaient pas toujours à jour.

Lire des vidéos et regarder des reportages pour sélectionner des passages qui sont pertinents. Fini les cassettes ou autres DVD qui ne permettent pas d'effectuer facilement la capture d'une séquence.

Tracer des figures géométriques. En mathématiques, il est ainsi possible de travailler sur la notion de symétrie. Fini les équerres et les règles en bois qu'il faut positionner sur le tableau et tracer de l'autre main.

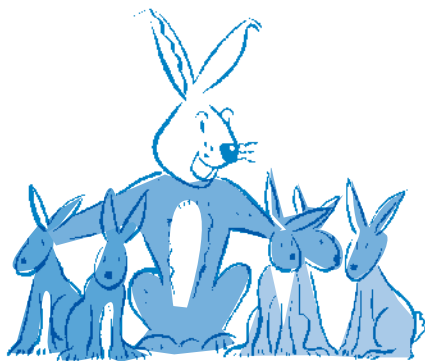
Travailler avec des tableaux de conversions mathématiques mètre, millimètre...

Bien sûr, d'autres applications sont possibles mais ce qui semble le plus marquant c'est que même pour des élèves « en froid » avec l'école, ils deviennent plus attentifs et donc apprennent plus aisément.

*Olivier GRUGIER,
adjoint au Maire en charge des affaires scolaires*



État civil



>>> NAISSANCES

14 décembre 2011	<i>Lucas</i> Bastien Marc SARRANT
21 décembre 2011	<i>Maéva Noëlline</i> DENIAU
12 janvier 2012	<i>Soline Luce Anne</i> GAUTHIER
17 février 2012	<i>Camille Lucie Clémence</i> FRANCHET
28 février 2012	<i>Alana Kahlan Crystal</i> DESBONNES
04 juin 2012	<i>Léane Marie Evelyne</i> CROVISIER

>>> MARIAGES

10 mars 2012	Omar AMAHADAR et Céline MEUSNIER
28 avril 2012	Patrick FERNET et Sophie VALENDUC
23 juin 2012	Emmanuel PÉANT et Sophie RAYNAUD

>>> DÉCÈS

Omission sur la Gibelotte de décembre 2011 (avec nos excuses)

05 Juin 2011	Norbert, Bernard, Henri ROUILLON
30 décembre 2011	Claude André Marie LE GALL
28 janvier 2012	Monique Madeleine CUILLERIER ép. VERMEZ
16 avril 2012	Alcide Victor JOUHANNET
29 avril 2012	Sophie Ginette Thérèse BAILLY ép. ROLLERI
16 juin 2012	Jean-Pierre Pascal René LABLÉE

Bienvenue à Ligny

>>> AUX NOUVEAUX HABITANTS

Mme JULIAN
104, rue du Général de Gaulle

Melle Aurélie MARRANNE
BoisRibault

M. Martin POULAUD
& Melle Charline GIBOUREAU
443, rue du Général Leclerc

M. BERTHION & Mme BALLET
13, rue du Pré Saint-Maur

M. Gérard DUFAY
640, rue de la Fontaine

Mme Jeanine DEDIEU DENIS
180, rue Alexandre André

M. Gilles RUSÉ
263, chemin de La Ferté Saint-Cyr

M. Alain BEAUHAIRE
503, rue du Général Leclerc

M. Romain NEUKE
& Mme Sandra AZAMBOURG
14 Clos des Muids

MESSAGE IMPORTANT A L'ATTENTION DES PERSONNES ÂGÉES

Mesdames, Messieurs,
Soyez très vigilants !
En effet, certaines personnes
se disant aide à domicile, aide-
soignante, auxiliaire de vie,
s'incrument dans les domiciles
des personnes âgées et
prétendent faire partie d'une
association. Elles fonctionnent
la plupart du temps par
"chèque emploi service" des
tarifs exorbitants. Elles ne
font pas du tout partie d'une
structure reconnue et abusent
des personnes aidées. Nous
vous recommandons la plus
grande prudence.

L'Association d'Aide à Domicile
du Canton de La Ferté et
l'Association de Soins à Domicile
Nord Sologne - 109, rue Joffre
- 45240 La Ferté-Saint-Aubin -

Tél. 02 38 64 63 67



Service de promenade et de visite à domicile



Tél: 02.34.29.26.94 Plus de renseignements au www.coranimaux-services.com

Partez sereinement avec Coranimaux'Services



Des services de promenade et de visite d'animaux
à votre domicile vous sont proposés

**7 jours
/ 7**

- Nourritures
- Litières
- Sorties d'hygiène
- Jeux interactifs
- Caresses et câlins sans modération

Certificat d'auxiliaire de santé animale et attestation de connaissance
animaux domestiques

Pour vos vacances, weekend, journée de travail ou autre, offrez à votre animal
la meilleure compagnie!



Coranimaux'Services
45240 Ligny le Ribault

CLIMATISATION - FROID - POMPE A CHALEUR - ENERGIE SOLAIRE CHAUDIÈRES GRANULÉS - BOIS - PLAQUETTES



Artisan spécialisé en
Géothermie & Aérothermie
(électricité - sanitaire - plomberie)

Vente - installation - maintenance - dépannage
(Devis gratuits) - dépannage brûleur

06 42 20 22 45

couery.eric@aliceadsl.com

www.aclimpac.fr

Un artisan formé chez les compagnons du tour de france à votre service

ACLIMPAC 355 Rue César Finance 45240 LIGNY LE RIBAUT

Qu'on se le dise !



>> DIAGNOSTIC DU RÉSEAU ASSAINISSEMENT

Début 2011, la commune de Ligny-le-Ribault a engagé une étude diagnostic de ses réseaux d'assainissement et de sa station d'épuration. L'objectif final de l'étude est d'optimiser le fonctionnement de l'ensemble du système d'assainissement, et ce dans une optique d'amélioration du cadre de vie des habitants et de protection du milieu naturel.

C'est le bureau d'études IRH Ingénieur-Conseil, basé à Olivet (56 rue de Picardie - 45160 - Olivet), qui a été mandaté pour mener à bien cette mission.

Cette étude diagnostic arrivera cet été à son terme. La commune de Ligny-le-Ribault aura ensuite tous les éléments en main pour mettre en œuvre un programme de travaux.

DEROULEMENT DE L'ETUDE DIAGNOSTIC

1) Bilan du fonctionnement actuel du système d'assainissement

- Contenu : Reconnaissance des réseaux eaux usées et eaux pluviales et report des plans sous format informatique > fourniture à la commune d'une base de données complète pouvant servir à la gestion patrimoniale des réseaux
- Période : Mars / Avril 2011

2) Campagnes de mesure

- Contenu : Réalisation de 2 campagnes de mesure durant des périodes différentes appelées « nappe basse » et « nappe haute » > mesure des débits à différents points du réseau et quantification des eaux parasites s'infiltrant dans le réseau
- Période : Mars / Avril 2011 et Septembre 2011

3) Localisation précise des anomalies

- Contenu : Passage de la caméra au niveau des tronçons du réseau les plus dégradés, et tests à la fumée > localisation précise et dénomination des anomalies au niveau du réseau, et localisation des habitations dont les gouttières sont connectées au réseau eaux usées
- Période : Juin 2011 (inspections télévisées) et Février / Mars 2012 (tests à la fumée)

4) Schéma Directeur d'Assainissement

- Contenu : Propositions hiérarchisées et chiffrées des travaux à mettre en œuvre, aussi bien au niveau de la station d'épuration que des réseaux
- Période : Mai / Juin 2012

J'adresse mes remerciements à Madame Laumonier de la Société IRH pour la rédaction de ce résumé d'activité.

Laurent Mulet

L'ETUDE EN QUELQUES CHIFFRES

- 16 mois d'étude
- 450 heures de travail dont 1 nuit de travail
- 36 jours de campagne de mesure
- 7 points de mesure installés sur le réseau pendant chaque campagne de mesure
- 2 330 ml de réseau inspectés à la caméra > 50 anomalies détectées
- 7 400 ml inspectés grâce aux tests à la fumée > 11 habitations possédant des gouttières connectées au réseau eaux usées

>> DÉCRETS, ARRÊTÉS, CIRCULAIRES

TEXTES GÉNÉRAUX - MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Décret no 2011-1771 du 5 décembre 2011 relatif aux formalités à accomplir pour les travaux sur constructions existantes

NOR : DEVL1122320D

Publics concernés : particuliers, entreprises, professionnels de la construction, collectivités territoriales.

Objet : simplification des formalités à accomplir pour certaines extensions de constructions existantes.

Entrée en vigueur : 1er janvier 2012, sauf en ce qui concerne les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées avant cette date, auxquelles restent applicables les dispositions antérieures du code de l'urbanisme.

Notice : le décret porte de vingt à quarante mètres carrés la surface hors oeuvre brute maximale des extensions de constructions existantes, situées dans les zones urbaines des communes couvertes par un plan local d'urbanisme ou un document d'urbanisme en tenant lieu, soumises à la procédure de déclaration préalable. Au-delà de quarante mètres carrés, les extensions en cause donnent lieu à un permis de construire. Entre vingt et quarante mètres carrés, sont également soumises à la procédure de permis de construire les extensions qui ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de l'un des seuils fixés par le code de l'urbanisme pour le recours obligatoire à un architecte.

Qu'on se le dise !

35



>> DÉCRETS, ARRÊTÉS, CIRCULAIRES ... SUITE

Enfin, le décret supprime l'obligation de déposer un permis de construire pour toute modification du volume d'une construction entraînant également le percement d'un mur extérieur, quelle que soit la surface créée.

Références : le code de l'urbanisme modifié par le présent décret peut être consulté, dans sa rédaction issue de cette modification, sur le site Légifrance (<http://www.legifrance.gouv.fr>).

Le Premier ministre, sur le rapport de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles L. 421-1 et L. 421-4 ;

Vu l'avis du comité des finances locales (commission consultative d'évaluation des normes) en date du 28 juillet 2011 ;

Le Conseil d'Etat (section des travaux publics) entendu,

Décète :

Art. 1er. – Le code de l'urbanisme est ainsi modifié :

1o L'article R.* 421-14 est remplacé par les dispositions suivantes :

« Art. R.* 421-14. – Sont soumis à permis de construire les travaux suivants, exécutés sur des constructions existantes, à l'exception des travaux d'entretien ou de réparation ordinaires :

a) Les travaux ayant pour effet la création d'une surface hors oeuvre brute supérieure à vingt mètres carrés ;

b) Dans les zones urbaines d'un plan local d'urbanisme ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu, les travaux ayant pour effet la création d'une surface hors oeuvre brute supérieure à quarante mètres carrés ; toutefois, demeurent soumis à permis de construire les travaux ayant pour effet la création de plus de vingt mètres carrés et d'au plus quarante mètres carrés de surface hors oeuvre brute, lorsque leur réalisation aurait pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de l'un des seuils fixés à l'article R. 431-2 ;

c) Les travaux ayant pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination entre les différentes destinations définies à l'article R. 123-9 ; l'article L. 313-4.

Pour l'application du c du présent article, les locaux accessoires d'un bâtiment sont réputés avoir la même destination que le local principal. » ;

2o Le septième alinéa de l'article R.* 421-17 est remplacé par les dispositions suivantes :

« f) Les travaux ayant pour effet la création d'une surface hors oeuvre brute supérieure à deux mètres carrés et inférieure ou égale à vingt mètres carrés.

Ce dernier seuil est porté à quarante mètres carrés pour les projets situés en zone urbaine d'un plan local d'urbanisme ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu, à l'exclusion de ceux impliquant la création de plus de vingt mètres carrés et d'au plus quarante mètres carrés de surface hors oeuvre brute lorsque cette création conduit au dépassement de l'un des seuils fixé à l'article R. 431-2 du présent code. »

Art. 2. – L'article R.* 431-2 du code de l'urbanisme est complété par un alinéa ainsi rédigé :

« Les demandeurs d'un permis de construire sont tenus de recourir à un architecte pour les projets de travaux sur construction existante conduisant la surface de plancher de l'ensemble à dépasser l'un des plafonds fixés par le présent article. »

Art. 3. – Le présent décret entre en vigueur le 1er janvier 2012.

Les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées avant le 1er janvier 2012 sont instruites sur le fondement des dispositions réglementaires relatives aux procédures de dépôt des autorisations d'urbanisme applicables avant cette date.

Art. 4. – La ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement et le secrétaire d'Etat auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au

Journal officiel de la République française.

Fait le 5 décembre 2011.

Par le Premier ministre : FRANÇOIS FILLON

La ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, NATHALIE KOSCIUSKO-MORIZET

Le secrétaire d'Etat auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, BENOIST APPARU

Le secrétaire d'Etat auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, BENOIST APPARU

DG

RÉCEPTIONS - REPAS
Dominique Gallet
TRAITEUR

45240 LIGNY LE RIBAUT

06 10 86 80 44

Le garenne s'informe



>>> LE RISQUE RADIOACTIF ENVIRONNEMENTAL UN MYTHE, UNE RÉALITÉ ?

par Gilles LANDRÉ de la SAUGERIE

Ces derniers temps, on ne cesse de créer des craintes importantes au sein de la population dès lors que l'on constate ici ou là quelques becquerels dans notre environnement. Certains avis comme le Docteur PAYEN (délégué ministériel pour l'observatoire de la santé des vétérans). Considérant que le bon sens doit retrouver sa place et le progrès cesse d'être un mot inconvenant, à partir d'un article publié dans la revue mensuelle des anciens élèves de Polytechnique (« LA JAUNE ET LA ROUGE ») et repris dans la revue mensuelle de l'ANOCR ; je me permets de vous proposer cette tendance

« Le risque radioactif environnemental est un mythe plus qu'une réalité ». Le Docteur PAYEN précise même qu'il engendre chez nos responsables politiques « des choix aberrants au détriment d'investissement plus opportuns qui pourraient contribuer à réduire des risques bien réels ».

Il s'agit là d'une orientation pour laquelle je ne m'engagerais pas mais qui mérite d'être appréhendée avec pertinence.

Dans un premier temps, il faut rappeler quelques notions :

Radioactivité : La matière est constituée d'atomes composés d'un noyau entouré d'électrons. Quand le noyau de l'atome contient trop d'énergie, il est INSTABLE ; il se désintègre en émettant des rayonnements : c'est le phénomène de la radioactivité.

Unité de mesure : Le nombre de désintégration par seconde s'exprime en becquerels (Bq) ; La dose mesure l'énergie transmise par les rayonnements à un individu irradié. Elle permet d'apprécier le risque pour la santé. Elle s'exprime en sievert (Sv), mais on utilise souvent le sens multiple, à savoir le millisievert (mSv).

Pour mieux comprendre l'analyse par analogie avec un jet d'eau, le nombre de gouttes émises par seconde correspond à l'activité de la source radioactive (becquerel) et la quantité d'eau reçue par un spectateur correspond à la dose (millisievert).

TYPE D'EXAMEN	DOSE ÉQUIVALENTE EFFICACE (mSv)
Thorax – Radiographie	0,14
Crâne	0,16
Hanche ou fémur	0,92
Mammographie	1
Abdomen	1,1
Bassin	1,2
Cholécystographie	1,5
Colonne lombaire	1,7
Tractus gastro-intestinal inférieur	4,1
Scanner	4,3 (0,4 – 10)
Angiographie	6,8

Risques Sanitaires en fonction de la dose reçue :
de 3 à 10 mSv : dose minimale annuelle due à la radioactivité naturelle.

moins de 200 mSv : absence d'effets sanitaires constatés.

Plus de 1000 mSv : danger

Nous sommes en permanence, dans notre vie quotidienne, soumis à une irradiation d'origine naturelle. Elle provient du ciel, de la terre et de notre alimentation. Nul ne peut y échapper. On considère que la dose qui en découle est au minimum de 3 mSv par an. Elle peut atteindre des niveaux plus élevés.

L'homme a toujours été irradié par le ciel et par la terre sans que l'on constate un développement altéré de l'humanité ;

LE CIEL ET L'ATMOSPHÈRE :

Le rayonnement du ciel (rayonnement cosmique) en provenance du ciel et des étoiles se trouve très atténué lors de la traversée de l'atmosphère terrestre. Au niveau du sol, on considère que la dose annuelle est de l'ordre de 4 mSv. Cependant, cette dose augmente un peu avec la latitude et beaucoup avec l'altitude. En effet, elle double chaque fois que l'on s'élève de 1 500 mètres.

Le rayonnement atmosphérique est essentiellement le fait du radon (Rn), gaz radioactif provenant de la désintégration, du radium lui-même issu de l'uranium présent dans le sol. Les roches granitiques sont particulièrement productives en radon.

Le garenne s'informe



LE SOL ET LA MER :

Un régime alimentaire équilibré apporte 100 Bq par jour, un régime végétarien en apporte 300. Dans les roches, les atomes d'uranium de thorium et de potassium 40 se désintègrent en émettant des rayonnements alimentaires qui peuvent atteindre les êtres vivants. En profondeur, l'énergie des rayonnements est dissipée sous forme de chaleur, la radioactivité étant ainsi à l'origine pour moitié de la géothermie.

REMARQUES PARTICULIÈRES

Conjoint radioactif : un kilogramme d'uranium 238 pur n'est que faiblement radioactif (environ 10 000 Bq en tenant compte de l'auto absorption).

Du point de vue de la RA, il n'est pas plus dangereux de dormir avec un kilogramme d'uranium 238 sous son oreiller qu'en tenant son conjoint dans les bras car la dose d'irradiation reçue est du même ordre de grandeur dans les deux cas.

RESPIRER DANS LA CREUSE

Le risque sanitaire du radon est celui du cancer du poumon, évalué par extrapolation à partir des fortes doses reçues autrefois par les mineurs d'uranium ou la Creuse, département le plus radioactif de France, a un des taux de cancers du poumon des plus faibles de notre pays.

L'IRRADIATION D'ORIGINE HUMAINE

Comme l'homme de Cro-Magnon, nous sommes tous, de père en fils, radioactifs et irradiants.

Depuis une centaine d'années, les activités humaines génèrent un complément d'irradiations.

En particulier on peut noter : l'exploitation des ressources naturelles ; les activités industrielles ; les loisirs ; les centrales et les installations nucléaires et enfin les pratiques médicales. Ces différentes composantes génèrent les expositions de faibles niveaux (quelques centimètres de nSv), même en ce qui concerne les retombées radioactives. Ces dernières sont dues essentiellement aux essais atmosphériques des années cinquante et soixante et à l'accident de TCHERNOBYL.

En effet, les produits radioactifs entraînés dans l'atmosphère lors des essais ou de l'accident retombent lentement sur le sol. La dose reçue par la population est due à l'apport de radioactivité via la chaîne alimentaire (eau, boisson, lait). Les iodes radioactifs disparaissent très vite du fait de leur demi-vie courte et seul le césium subsiste au bout de quelques mois.

Par contre, contrairement à ce que l'on pense généralement, les irradiations dues aux pratiques médicales, ou visées diagnostiques (radiographies, scanners, scintigraphies, etc...) ou thérapeutiques (radiographie, traitements à l'iode radioactif, etc...) représentent la part la

plus importante des expositions de nos activités avec une dose annuelle moyenne de l'ordre de 1 mSv.

En ce qui concerne les doses consécutives à l'accident de TCHERNOBYL, leur niveau cumulé sur soixante ans représente en France moins de 1/100 de l'irradiation d'origine naturelle. Par exemple, les taux de cancers de la Thyroïde avaient commencés d'augmenter dix ans avant l'accident et dont l'incidence est plus faible dans les zones de plus fortes retombées ; Nous constatons donc que chacun d'entre nous reçoit au moins 4 mSv par an, délivrés pour leur quasi-totalité par l'irradiation d'origine naturelle et médicale.

À partir de ce constat le Docteur PAYEN prône un retour au BON SENS. Pour lui, la perception exagérée du risque radioactif environnemental, avec une application inconsidérée du principe de précaution, n'est nullement neutre dans ses conséquences pour la société ; elle conduit les responsables politiques à effectuer des choix aberrants dans le domaine des énergies.

Cela engendrera à terme, un coût social important : énergie chère ou inaccessible, baisse de l'activité économique, chômage avec ses corollaires de souffrance et d'accès réduits aux soins médicaux.

En outre, dans un cadre budgétaire contraint, le choix d'augmenter encore les protections pour se prémunir d'un risque inexistant se fait au détriment d'investissement beaucoup plus opportuns qui pourrait contribuer à réduire des risques bien réels.

En conclusion, je rappellerais qu'il s'agit du risque radioactif environnemental. Je souhaite que cette reproduction des propos du Docteur PAYEN suscite un droit de réponse opposé afin de préserver l'impartialité qui sied à une telle étude.

Gilles LANDRÉ de la SAUGERIE

(à partir d'articles parus dans : « LA JAUNE ET LA ROUGE » (revue mensuelle des Anciens élèves de Polytechnique) Bulletin trimestrielle de l'ANOCR (Association Nationale des Officiers de Carrière en Retraite, des veuves, des veufs, et orphelins d'officiers)

Le garenne solidaire



>>> LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) présidé par Monsieur LANDRÉ de la SAUGERIE, Maire de la Commune, lors de sa séance du 28 février 2012, a opté à l'unanimité pour une convention en partenariat avec la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel Centre Loire et plus particulièrement l'agence de La Ferté Saint Aubin.

Cette convention présentée par Monsieur le Maire concerne la possibilité aux représentants légaux de tout enfant né et qui réside sur le territoire communal, d'ouvrir un livret A pour l'enfant.

Lors de l'ouverture du livret A, l'agence du Crédit Agricole de LA FERTÉ SAINT AUBIN verse 20 € et la Commune (budget du C.C.A.S.) 80 €.

Cette mesure est applicable pour les enfants nés à compter du 1er janvier 2012.

Cette opération doit obligatoirement s'effectuer auprès de l'agence Crédit Agricole de LA FERTÉ SAINT AUBIN.

Monsieur le Maire avait sollicité depuis de nombreuses années La Poste pour une convention similaire. La fermeture de l'établissement

postal, sans une grande concertation avec la Commune, et le refus de participer à une telle opération nous a fortement déçu. C'est pourquoi nous sommes particulièrement satisfait de l'engagement dans cette démarche de Monsieur Anthony LEBRETTE, Directeur de l'agence Crédit Agricole de LA FERTÉ SAINT AUBIN.

PRÉSENCE VERTE - TÉLÉ ASSISTANCE des Personnes Agées

Dans le cadre de l'aide à domicile par télé Assistance, depuis le 31 août 2001 lors de l'initialisation du contrat, le C.C.A.S. prenait à sa charge 1 500 FRF soit 228,67 € par personne.

Le Conseil Général du Loiret remboursait la moitié de cette somme soit 750 FRF soit 114,34 € à la Commune.

Le Conseil Général du Loiret ne participe plus à cette aide.

Le C.C.A.S. dans sa séance du 28 février, sur présentation de Monsieur le Maire, continue à prendre en charge cette participation malgré le non accompagnement du CG45.

Cette décision a été prise à l'unanimité.

>>> FAJ ET FUL, DES AIDES AUX LIGNOIS EN PROIE À DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

Cette année encore la Commune accompagnera les Lignois et Lignois en proie à des difficultés financières à travers le FAJ (Fonds d'Aide aux Jeunes) et le FUL (Fond Unifié Logement).

Ces deux dispositifs qui visent respectivement à aider les 18 - 25 ans ainsi que toute personne ou famille à faibles ressources à accéder ou se maintenir dans son logement. Ils sont financés par le Département auquel peuvent s'associer les CAF, MSA, CCAS des communes.

Il s'agit de problèmes de cautionnement, de dépôt de garantie, d'impayés d'eau, de gaz-électricité, de loyer, de téléphone.

La participation de la Commune est de 0,11€ par habitant pour le F.A.J. soit 148,50 € (1350 x 0,11€) et de 0,77€ par habitant pour le FUL soit 1 039,50 €.

La Commune participe donc à hauteur de 1 188 € auquel il faut rajouter un budget prévisionnel annuel du CCAS qui s'élève à 15 000 €.

Gilles LANDRÉ de la SAUGERIE



91, rue G. de Fontenay
45240 LIGNY-LE-RIBAULT

Tél. 02 38.45.42.09 - Fax. 02 38 45 46 14
garage.adam@orange.fr

Vente de véhicules neufs et occasions Toutes marques
tourisme et utilitaire - Chrono service - Réparations
toutes marques - Tôlerie peinture - Dépannage



Sarl Bruno RICHARD

Alarme - Automatisme
Interphone - Vidéo

Installation - Dépannage - Maintenance

115, rue César Finance
45240 Ligny-le-Ribault
Tél. et fax : 02 38 45 43 00
Port. 06 86 58 24 48

Le garenne s'inform'atise



>>> NTIC...

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont généré un certain vocabulaire. Le monde anglo-saxon a parfois imposé son vocabulaire (très utilisé par les français, souvent pour paraître branché).

Très rapidement,, il est apparu qu'il était souhaitable de bien définir les termes étrangers utilisés et de leur donner une vraie équivalence en français. Par exemple, les deux verbes TO CONTROL et TO COMMAND ne se traduisent pas par CONTROLER et COMMANDER.

Au sein du service du Premier Ministre, la commission générale de terminologie et de Néologie a reçu pour mission d'élaborer des recommandations relatives au vocabulaire de base de l'internet.

N'oublions pas que dans certaines spécificités des Télécommunications et des Réseaux, les français ont été des promoteurs de grande qualité et se voir confisquer ses termes a laissé une certaine amertume.

Administrateur de Site, de Serveur :

Personne chargée de la maintenance et du suivi d'un site ou d'un serveur sur la toile d'araignée mondiale. *Équivalent étranger : WEBMASTER*

Adresse universelle (ou adresse réticulaire) :

Dénomination unique à caractère universel qui permet de localiser une ressource ou un document sur l'internet et qui indique la méthode pour y accéder, le nom du serveur et le chemin à l'intérieur du serveur.

Par exemple :

« <http://www.culture.gouv.fr/culture/dgIf/accueil.html> » comprend trois parties :

« http » indique la méthode d'accès ;

« www.culture.gouv.fr » est le nom du serveur du ministère de la culture et de la communication en France sur la toile d'araignée mondiale : « culture/dgIf/accueil.html » est le chemin d'accès au document.

Équivalent étranger : Uniform Resource Locator ; Universal Resource Locator ; URL.

Appliquette (n.f.) :

Petite application indépendante du matériel et du logiciel utilisés qui est téléchargée depuis un serveur de la toile mondiale et qui est exécutée localement au sein d'un logiciel de navigation (surtout employé dans le langage JAVA)

Équivalent étranger : applet

Autoroute de l'information :

Structure constituée par des moyens de télécommunication et d'informatique interconnectés qui permet d'offrir à un très grand nombre d'utilisateurs de multiples services en général à débit élevé. (on rencontre parfois le terme inforoute qu'il faut éviter)

C'est ainsi que E MAIL est devenu MEL (messagerie électronique) puis COURRIEL. Il est vrai que ON OFF semble plus expressif et plus court que MARCHE-ARRÊT.

Il nous faut préserver notre langue, si belle et si expressive.

Je connais des pays où s'exprimer en français est très prisé, compte tenu de la précision du vocabulaire.

D'autre part, n'oublions pas que nous avons été des pionniers dans les télécommunications informatiques appelées alors « LA TELEMATIQUE » ou les transmissions de données (TRANSPAC – RETINAT – TDM – ATM, etc...).

La mise en œuvre des techniques de « transmission de données » s'apparente au service postal et au service téléphonique (Enveloppe – Contenant – Contenu – en ligne – en différé).

*Équivalent étranger : information highway (ang.)
information superhighway (ang.)*

Barrière de sécurité :

Dispositif informatique qui filtre les flux d'information entre un réseau interne à un organisme et un externe en vue de neutraliser les tentatives de pénétration en provenance de l'extérieur et de maîtriser les accès vers l'extérieur. (on dit aussi « pare-feu ») *Équivalent étranger : firewall*

Causette :

Communication informelle entre plusieurs personnes sur l'internet, par échange de messages affichés sur leurs écrans. *Équivalent étranger : chat*

Concentrateur (n.m.) :

Dispositif informatique placé au nœud d'un réseau en étoile, qui concentre et distribue les communications de données. Un concentrateur n'assure ni le routage, ni la commutation.

Équivalent étranger : hub

Internet :

Réseau mondial associant les ressources de télécommunications et des ordinateurs serveurs et clients destiné à l'échange de messages électroniques, d'informations multimédias et de fichiers.

Il fonctionne en utilisant un protocole commun qui permet l'acheminement des messages découpés en paquets indépendants (technique de DATAGRAMME).

NOTE : l'acheminement est fondé sur le protocole I.P. (Internet Protocol) spécifié par l'Internet Society (ISOC). L'accès au réseau est ouvert à tout utilisateur ayant obtenu une adresse auprès d'un organisme (fournisseur d'accès – ACCES PROVIDER) accrédité.



GAGNEZ EN SAVOIR-FAIRE

- TOUT CONSTRUIRE • TOUT AMÉNAGER •
- TOUT RÉNOVER •

DEPOMAT

55, rue Basse
45240 LA FERTÉ-SAINT-AUBIN
TÉL. 02 38 76 50 64



LP. CHAUFFAGE

**INSTALLATION ET ENTRETIEN
GAZ & FIOUL
POMPES A CHALEUR
PLANCHERS CHAUFFANTS,
INSTALLATIONS SOLAIRES.
DEPANNAGE - RAMONAGE**

**vente de chaudières
(devis gratuit)**

**PLOMBERIES - SANITAIRES
SALLES DE BAIN, BALNEOS
ET TOUS HANDICAPS**

**Tél. 02 38 45 49 27
02 38 44 43 13**

LIGNY-LE-RIBAUT - BAULE

TRAVAUX NEUFS RENOVATION



*Agrandissement - Ravalement
Carrelage - Clôture - Garage
Cheminée - Terrasse - Fenêtre PVC*

55, rue Basse
45240 LA FERTÉ-SAINT-AUBIN

**TÉL. 02 38 76 50 64
FAX 02 38 64 65 25**

Auberge Sainte-Anne Bar-Restaurant Sylvie Demagny



**NOUVEAU
Vendredi et
Samedi soir
PIZZA
sur place ou
à emporter**

Menu du jour
en semaine
Menus différents
le week-end

Fermeture le jeudi
Parking assuré

Place de l'Eglise
Ligny-le-Ribault

**02 38 45 42 19
06 62 58 02 71**

aubergesainteanne@orange.fr
aubergesainteanne.e-monsite.com



CREDIT AGRICOLE CENTRE LOIRE

Une équipe de conseillers à vos côtés
pour tous vos projets :
Financements, assurances, placements ...

Agence de La Ferté St Aubin
53, avenue Maréchal Leclerc

0 978 978 978 *



CENTRE LOIRE

Le bon sens
a de l'avenir

* numéro non surtaxé prix d'un appel local du lundi au vendredi de 8h à 19h, le samedi jusqu'à 17h



Location de sanitaires et douches mobiles autonomes

différentes gammes : standard, luxe, personnes
à mobilité réduite, urinoirs et douches.

Vidanges fosses septiques

(selon contenance), bacs à graisses, furetage
canalisations et gouttières...

Intervention rapide et soignée

Installation et traitement
respectueux de l'environnement

SOLOGNE SANIT LOC - Christophe GABORIT
La Crimée LIGNY LE RIBAUT

06 19 66 88 88
ou **02 34 32 49 61**

sanitloc@sfr.fr www.sanitloc.com

Pompes funèbres Marbrerie



CATON

Une famille au service des familles

Organisation complète d'obsèques
Contrat prévoyance Obsèques
Tous travaux de cimetière
Grand choix d'articles funéraires

Plus de 200
Monuments en stock
sur le Loiret



LA FERTE SAINT AUBIN
36 Rue du Général Leclerc

7j/7 02 38 76 67 67 24h/24

hab:02.45.18



Electricité Générale
Eclairage public
Climatisation
Câblage informatique
Détection Vol et Incendie

Qualifelec :
Electricité, Eclairage Public et Signalisation

2, rue Charles de Coulomb
45140 SAINT JEAN DE LA RUELLE
Tél. 02 38 43 47 47 - Fax 02 38 88 44 73
E-mail : bauchardelect@wanadoo.fr

Marceau à l'écoute

••• VOUS RECHERCHEZ UN EMPLOI ? •••

Connaissez-vous le C.I.L.S. ? Centre des Initiatives Locales de Sologne
Accueil, information, accompagnement à l'emploi sur votre canton
Ardon, La Ferté St Aubin, Ligny le Ribault, Marcilly en Villette, Ménestreau en Villette, Sennely

> Une association cantonale à votre service pour vous soutenir dans vos recherches d'emploi, de stage, de formation, de création d'entreprise,...

(Entretien individuel, Aide à la rédaction de CV, lettre de motivation, contacts entre les demandeurs d'emploi et les entreprises du canton et autres, renseignements divers,..)

> UN POINT RELAIS PÔLE EMPLOI :

en partenariat avec Pôle Emploi, vous pourrez trouver l'ensemble des offres à pourvoir sur le marché national avec à votre disposition un ordinateur et une connexion internet. Nous vous renseignons sur les modalités d'inscription Pôle Emploi, la création de votre espace personnel, les télécandidatures, ou encore les ateliers spécifiques, ainsi que les différentes aides à l'embauche.

> UN POINT RELAIS MISSION LOCALE :

en partenariat avec la Mission Locale de l'Orléanais, nous accueillons tous les jeunes de 16 à 25 ans et les guidons dans l'élaboration de leur projet professionnel afin de les aider à construire leur avenir professionnel. Vous pourrez ainsi trouver des réponses à vos questions concernant les formations, l'emploi, le logement, la mobilité, la santé...

Alors, quels que soient votre profil, votre âge, vos qualifications, contactez-nous et ensemble nous vous aiderons à trouver la solution adaptée à votre situation.

CONTACTEZ-NOUS : C.I.L.S. - Centre social (1er étage)
45 rue Hippolyte Martin - 45240 La Ferté Saint Aubin
02 38 64 80 40 - cils2@wanadoo.fr - www.cils-emploi.com
du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
et le vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

CENTRE DE PLACEMENT IMMÉDIAT DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE **SERVICE ÉDUCATIF JUDICIAIRE RECHERCHE**

Familles d'accueil implantées dans le sud et le sud-est de l'agglomération orléanaise et à Orléans pour recevoir des adolescents en difficulté le week-end et aux petites vacances.
38, rue de la Jeunesse - 45650 SAINT-JEAN-LE-BLANC - Tél. 02 38 56 99 90



Agence Sologne Val de Loire
L'IMMOBILIER PRÈS DE VOUS

contact@asvlimmo.fr
www.asvlimmo.fr

Transactions immobilières de
maisons, terrains, propriétés

12, rue du Bourg 41220 La Ferté St Cyr
02 54 87 92 16 - 06 13 37 48 17

Boulangerie Pâtisserie

Isabelle & Eric Thillet



120 rue du G^{al} de Gaulle - Ligny-le-Ribault
Tél. 02 38 45 43 94



Tuilerie de la Bretèche

Carrelages - Briques - Terre cuite à la demande
Fabrication, exposition, vente à Ligny-le-Ribault

Aymeric de BAUDUS
Artisan Fabricant

45240 LIGNY-LE-RIBAUT - FRANCE

Tél. 33 (0)2 38 45 43 88

Fax 33 (0)2 38 45 40 15

<http://www.tuilerie-de-la-breteche.fr>

TOUS TRAVAUX DE RÉNOVATION

Électricité - Plomberie - Chauffage
Maçonnerie - Couverture Terrassement

J-B DREUX

45240 LIGNY-LE-RIBAUT

Tél. 02 38 45 42 96

THIERRY MÉTREAU

Maçonnerie.....Restauration
Zinguerie.....Carrelage
Cheminée.....Clôtures

110, rue du Prêche
45240 Ligny-le-Ribault
Tél./Fax 02 38 45 44 16

LA QUALITÉ ET LE PRIX
DU FABRICANT



SOMMIER
140 x 190
+ MATELAS

à partir de

259€

ST LAURENT NOUAN

Près de Beaugency - Derrière le SUPER U - 02 54 87 72 88

www.comptoir-des-lits.com

COMPTOIR
DES
LITS
.COM

La qualité et le prix du fabricant

Tapissière
Ensemblière
Isabelle Fossard

La Bretèche
18, allée de l'Abeille
LIGNY-LE-RIBAUT

02 38 45 41 70

isabelle_fossard@yahoo.fr



CLARUS

PROJETS PERSONNALISÉS

Oeuvres d'Art - Eclairagisme - Décoration

27, rue du Général Leclerc - 45240 Ligny le Ribault

02 38 44 48 29 / 06 16 13 40 01

Ouvert vendredi, samedi et dimanche matin ou sur RDV
Parking Eglise

STEPH DIMINUTIF

coiffeuse à domicile

hommes - femmes - enfants
sur rendez-vous

TÉL. 06 88 49 53 25
Ligny-le-Ribault



infos pratiques

• **MAIRIE** 02 38 45 42 01
du lundi au vendredi 8h30 - 12h, le samedi 9h - 12h

• **TOUTES URGENCES** 02 38 45 42 01
Permanence Maire et Adjointes : sur rendez-vous
Permanence sociale : sur rendez-vous

• **GENDARMERIE** 17
La Ferté-Saint-Aubin 02 38 76 50 47

• **POMPIERS** 18
Mairie 02 38 45 42 01
Bernard Van Hille, Chef de Corps

• **SAMU** 15

• **CENTRE SOCIAL- La Ferté-Saint-Aubin** 02 38 64 61 36

• **AIDE À DOMICILE PERSONNES ÂGÉES**
109, rue du Maréchal Joffre LA FERTE-SAINT-AUBIN
Madame LUCAS - Pour R.D.V. 02 38 64 63 67

• **AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL**
Association VAL – SOLOGNE 02 38 44 69 63

• **ASSISTANTE SOCIALE**
S'adresser à l'U.T.S. EST Jargeau 02 38 46 85 00
ou Orléans 02 38 22 67 22

• **C.P.A.M. ORLEANS** 36 46
Permanence Centre Social La Ferté
Sur rendez-vous le mercredi matin

• **C.H.R. Orléans La Source - Tous services** 02 38 51 44 44

• **MAISON MÉDICALE**
Dr Saillard 02 38 45 41 07 Dr Loiseau 02 38 45 42 06

• **DENTISTE** Dr Arnaud 02 38 45 40 87

• **CABINET DES INFIRMIÈRES** 02 38 45 43 76
Mmes Leyet, Cabaret et Tondou

• **PHARMACIE** 02 38 45 42 38

• **KINÉSITHÉRAPEUTE** M. Dorso 02 38 45 45 11

• **CENTRE ANTI-POISON** 02 47 66 85 11
Centre Hospitalier Bretonneau - Tours

• **Relais LA POSTE / SPAR** 02 38 45 41 57
du lundi au samedi de 7h30 à 12h30 et de 15h à 19h30.
Fermeture le mercredi après-midi.

• **SERVICE DE L'EAU**
Toute personne emménageant ou déménageant de la
Commune doit prendre contact avec le secrétariat de la
Mairie pour le relever de compteur d'eau 02 38 45 42 01

• **E.D.F.** Clos Mardelle, RN 152, Beaugency
N° Dépannage électricité : 0810.333.045
N° Renseignements clients particuliers : 0810.745.745

• **IMPÔTS** 02 38 25 22 00
Circonscription Orléans Sud, secteur La Ferté-Jargeau
9, avenue John Kennedy - 45074 Orléans Cedex 2
Réception mardi et vendredi de 8h30 à 11h30

• **PERCEPTION** 02 38 76 52 64
30, boulevard Foch - La Ferté-Saint-Aubin
le lundi de 8h30 à 12h
du mardi au vendredi : 8h30 à 12h - 13h30 à 16h
fermé le lundi après-midi
et le mercredi toute la journée

• **PRESBYTÈRE**
Ligny-le-Ribault : 02 38 45 42 48
Cléry-Saint-André : 02 38 45 70 05

• **BIBLIOTHÈQUE**
Dépôt Bibliobus du Loiret - Permanence
le mardi de 16h à 19h et samedi de 10h30 à 12h

• **CANTINE SCOLAIRE** 02 38 45 46 77
Prix/enfant 3,10 € au 1er janvier 2012
Attendre la facture du Trésor Public pour régler les repas

• **GARDERIE PÉRISCOLAIRE** 02 38 45 46 45
Lundi Mardi Jeudi Vendredi
de 7h à 8h40 et de 16h30 à 18h45
Prix forfait matin : 2.60 € Prix forfait soir : 2.60 €
Tarif après étude : 0.65 €
Mercredi de 9h à 18h
Tarif la journée : 20 € (sans repas : 17 €)
Tarif matin : 8.50 € Tarif matin + repas : 11.65 € €
Tout retard sera facturé 2.68 €

• **ÉTUDE SURVEILLÉE : s'adresser à la garderie**
Périscolaire - jusqu'à 18h - Prix 2,75 €

• **HALTE GARDERIE FAMILLE RURALE** 02 38 45 30 59
"LES PETITS FAONS"
Les lundis (uniquement pendant les vacances sco-
laires) Salle Polyvalente de 9h15 à 12h15
de 4 mois à 4 ans

• **RAMASSAGE SCOLAIRE**
Collège La Ferté-Saint-Aubin : départ 8h02
Lycée La Source : départ 7h17

• **TRANSPORT ULYS**
Le Conseil Général a mis en place un service ULYS
du lundi au vendredi - Service régulier
Départ : Ligny 6h40
Retour : départ gare routière Orléans 18h30
Autres services - pour plus de renseignements
APPELEZ LE 0.800.004.500 Ou www.uly-s-loiret.com
Tarif : 2,10 euros

• **ORDURES MÉNAGÈRES**
• Ramassage ordures ménagères (bacs couvercle noir)
le MERCREDI à partir de 4 h (sortir les bacs la veille)
• Ramassage corps creux (bacs couvercle jaune)
tous les 15 jours (depuis le 11 juin 2012), uniquement
les semaines paires, le MERCREDI (sortir les bacs la
veille).
**quand jour férié dans la semaine, décalage d'une jour-
née (mercredi ramassage le jeudi - jeudi ramassage
le vendredi)**

• **DÉCHÈTERIE : PRÉ COMMUNAL**
Tous les déchets **SAUF les ordures ménagères**
Ouvert le lundi et le mercredi de 10h à 12h
et le Samedi de 9h à 12h
Benne à verre - Conteneur à papier
Dates de dépôt des déchets toxiques en 2012 :
17 mars - 9 juin - 1er septembre - 24 novembre